

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2235 - LUNDI 16 FÉVRIER 2015

DISPARITION

L'hommage de la République à la sénatrice Anne Bitsindou



Le président de la République se recueille devant la dépouille

Décédée le 3 février à Paris, en France, à l'âge de 70 ans, la sénatrice et veuve de l'ancien président de la Cour constitutionnelle repose depuis samedi au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Peu avant son inhumation, Anne Bitsindou avait reçu l'hommage officiel du président de la République, Denis Sassou N'Guesso et des corps constitués nationaux lors d'une cérémonie organisée au Palais des congrès. Institutrice de formation, elle a fait une longue carrière au sein des douanes congolaises. Devenue membre du Parti congolais du travail en 1980, Anne Bitsindou a été élue conseillère départementale du district de Boko, dans le département du Pool, avant de devenir sénatrice la même année. [Page 3](#)

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

La France évalue à 19 milliards FCFA son aide publique au Congo en 2014

À l'occasion d'une conférence de presse organisée par son ambassade à Brazzaville, la France a évalué à 19 milliards FCFA son aide au développement apportée l'année dernière au Congo.

Cette aide intègre les actions menées par le Service de coopération et d'action culturelle, la Mission de coopération de défense, la Mission de coopération de sécurité, le Service économique et l'Agence française de développement qui a apporté à elle

seule 16 milliards FCFA, dans le cadre du Contrat de désendettement. Pour la période 2015 à 2019, la France prévoit le volume de ses engagements à 149 millions d'euros, soit près de 100 milliards de FCFA. Cette somme sera consacrée, entre autres, à la construction des infrastructures de drainage et d'assainissement à Brazzaville et Pointe-Noire et à la réhabilitation des réseaux électriques et d'adduction d'eau potable des deux villes. [Page 10](#)

CHERTÉ DE LA VIE

Le prix de la viande de bœuf monte en flèche

Autrefois vendu à 3000, le kilogramme de la viande fraîche de bœuf se négocie actuellement jusqu'à 5000 FCFA, selon les marchés à Brazzaville. Si la crise centrafricaine explique en partie cette hausse, du fait des perturbations sur le trajet d'approvisionnement à partir du Tchad, de nombreux commerçants pointent du doigt d'autres facteurs. La taxation arbitraire, les tracasseries policières sur les routes, la cher-

té des coûts de transport ainsi que la durée d'observation médicale avant l'abattage des animaux influent sur les prix.

« Une fois arrivés à Brazzaville, nous n'égorgeons pas les bœufs aussitôt. Les animaux sont sous surveillance médicale et cette précaution dure environ une année. De telles dispositions contribuent à augmenter les charges », a souligné un vendeur brazzavillois. [Page 5](#)

VIE DES PARTIS

La CADD dénonce « la démocratie de l'invective »



Lecture de la déclaration par Alain Marius Ngoyakissi

Dans une déclaration rendue publique samedi à Brazzaville, la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD) a fustigé, sans les nommer, les pêcheurs en eau trouble tentés par la démocratie de l'invective. Le bureau exécutif de cette Convention qui faisait état de l'attaque, par des hommes cagoulés, du cortège de son président, André Okombi Salissa au village Lampama situé entre Lékana et Djambala, dans le département des Plateaux, a exigé la mise en place d'une commission d'enquête afin d'élucider cette situation. « Le Bureau exécutif

de la CADD dénonce avec la dernière énergie cet acte barbare d'un autre âge, à jamais révolu, qui porte atteinte à la paix, à la liberté d'aller et venir, et ce en violation flagrante des dispositions de l'article 21 de la Constitution du 20 janvier 2002 », peut-on lire dans cette déclaration. [Page 2](#)

FOOTBALL

Le Congo gagne douze places au classement de la Fifa [Page 11](#)

ÉDITORIAL

Évolution

Page 2

ÉDITORIAL

Évolution

Ce ne sont encore que des rumeurs dont beaucoup sont invérifiables, mais un mouvement semble se dessiner, au sein des innombrables composantes de l'opposition, en faveur du changement de la Constitution qui régit notre pays depuis l'an 2002. La raison d'être d'une telle évolution n'est pas le ralliement de cette partie de la classe politique congolaise au pouvoir en place ; elle résulte d'une analyse, fondée sur l'évidence, selon laquelle la loi fondamentale ne répond plus aux réalités de la société en pleine mutation qu'elle a pour mission d'encadrer et, plus encore, sur l'idée selon laquelle une réforme de la gouvernance publique permettrait à l'opposition de s'affirmer enfin comme une force avec laquelle le pouvoir doit compter.

Expliquons-nous en quelques mots : disséminée dans un nombre impressionnant de partis, d'associations, de groupuscules plus ou moins organisés, l'opposition congolaise n'est guère représentative. Incapable de se structurer pour proposer des candidats crédibles lors des scrutins nationaux ou locaux, elle compte peu d'élus, dispose donc de peu de voix pour se faire entendre sur la scène politique. Ce qui conduit nombre de ses hérauts à se répandre sur les ondes des radios étrangères en laissant croire qu'ils parlent au nom du peuple congolais.

Un tel comportement, outre le fait qu'il projette une idée désastreuse de notre jeune démocratie, a comme conséquence de fausser le débat public en le focalisant sur le seul rejet d'une évolution qui s'avère inévitable. D'où cette idée, qui fait semble-t-il son chemin lentement mais sûrement dans les esprits les plus radicaux, selon laquelle le changement de la Constitution permettrait l'adoption d'un statut officiel de l'opposition qui donnerait à celle-ci les moyens d'exister réellement et mettrait fin du même coup à son émiettement. Exactement comme cela se passe dans les démocraties anglo-saxonnes où l'on ne compte que deux grands partis fortement structurés qui se succèdent au pouvoir lorsque la faveur populaire pousse l'un ou l'autre en avant.

Voyons si la raison l'emportera chez nous sur la passion, si ceux qui refusaient jusqu'à présent tout changement deviendront, dans un avenir proche, les partisans avérés de la mutation institutionnelle, si l'opposition saisira l'occasion qui s'offre à elle de s'imposer comme une force politique crédible.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE POLITIQUE

La CADD dénonce l'attaque du cortège d'André Okombi Salissa

Le bureau exécutif de la Convention pour l'action, la démocratie, et le développement (CADD) a confirmé l'information tout en dénonçant l'acte au cours d'un point de presse tenu le 14 février à Brazzaville.

Le cortège du président de la CADD, André Okombi Salissa, partait du district de Lékana, dans le département des Plateaux, pour Brazzaville dans la nuit du 12 février dernier. « À hauteur du village Lampama, trois personnes cagoulées surgissent, armes à la main, et ouvre le feu. Les véhicules n'ont pas continué leur route sur la ville capitale suite aux conseils des sages et de nombreux sympathisants », à en croire les explications de l'un des membres du bureau exécutif du parti, Alain Marius Ngoyakissi.

« En tout état de cause, l'attaque à main armée, (...) visait visiblement l'élimination physique du président André Okombi Salissa. Si par de tels actes l'on cherchait à l'intimider par rapport aux débats en cours dans notre pays, c'est peine perdue », a-t-il poursuivi, dans la déclaration officielle du parti à propos de cette attaque. Selon Alain Marius Ngoyakissi « le président du CADD est constant dans ses convictions. Il reste par ailleurs serein et libre de ses mouvements en tant que citoyen congolais ».

Les membres du bureau exécutif de la CADD ont profité de l'occasion pour mettre en garde les pêcheurs en eau trouble, tentés par la démocratie de l'invective et ont appelé au calme les militants de ce parti politique. La CADD exige, par ailleurs, la mise en place d'une commission d'enquête internationale afin d'élucider les circonstances de ladite attaque. Alain Marius Ngoyakissi a annoncé qu'André Okombi Salissa sera de retour à Brazzaville dans les tout prochains jours. Soulignons que la déclaration de la CADD, sur cette attaque armée, n'a fait état ni de morts ni de blessés.

Rominique Nerplat Makaya

La nouvelle dynamique citoyenne « Po na Ekolo » appelle la jeunesse à faire montre de civisme

Cette invite de l'association Nouvelle dynamique citoyenne Po na Ekolo fait suite aux actes de pillage perpétrés par les jeunes après le match Congo-RDC (2-4) à la récente CAN 2015. Elle a été lancée hier 12 février au cours d'une conférence de presse, à Brazzaville.

Intervenant à cette tribune, Girel Digne Elvis Tsalissan Okombi, de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Juste Bernardin Gavet, de la Force montante congolaise (FMC), Exaucé Berzol Gambili Ibane du Conseil national de la jeunesse, ont tour à tour supplié l'ensemble de la jeunesse congolaise toute tendance confondue à ne pas casser ce que nous avons tous de commun, à savoir le patrimoine de la République.

« Nous n'avons plus d'autres magasins Asia ; d'autres ponts ; d'autres centrales électriques ; et d'autres édifices à casser. Nous ne voulons plus de l'instrumentalisation de la jeunesse, ni encore moins de cette démocratie qui se nourrit du sang et des

larmes. Le sang et les larmes ont trop coulé dans ce pays ça suffit », ont-ils martelé.

La Nouvelle dynamique qui entend perpétuer ce message à toute la jeunesse, à travers les descentes qu'elle effectuera à l'intérieur du pays a rappelé à cette dernière qu'elle n'était pas de la lutte pour l'indépendance, de la crise politique de 1959, de la Révolution des 13, 14, et 15 août 1963, de l'Insurrection du 31 juillet 1968, ni même acteurs principaux à la Conférence nationale souveraine. Au contraire, a-t-elle souligné elle n'était que victime.

Par conséquent, elle n'est ni responsable ni héritiers des erreurs et des conflits du passé. C'est pour cela, ensemble et d'une

seule voix, elle a exhorté la jeunesse à renoncer fermement aux actes de pillage et de vandalisme. Tout en soulignant que les politiques engagées par le gouvernement et les partenaires au développement ne sont pas encore à la hauteur des attentes du peuple, notamment de sa jeunesse, la Nouvelle dynamique citoyenne « Po na Ekolo » a invité les différentes institutions en charge des questions de jeunesse à assumer pleinement leurs responsabilités.

Les jeunes du pays ont été appelés à s'organiser en comités de vigilance pour mobiliser et sensibiliser le peuple contre les vellétés de manipulation, des actes de vandalisme, de pillage et de violences. « Nous devons identifier, dénoncer, contenir et combattre tous les ennemis du Congo, dont les relais se trouvent dans nos parcelles, ruelles, quartiers, villages ou villes » ont-ils conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DISPARITION

La République a rendu un dernier hommage à Anne Bitsindou

Le président de la République Denis Sassou-N'Guesso a rendu le 14 février, à Brazzaville en présence des corps constitués, un dernier hommage à la sénatrice Anne Bitsindou, née Kouyoulama, décédée le 03 février dernier à Paris en France.

Née le 15 juillet 1945 à Brazzaville, des feux Bizama Simon et Massaka Pauline, la sénatrice Anne Bitsindou Kouyoulama entre à l'école primaire Armée du salut de Poto- Poto en octobre 1954. Elle y sort en 1960 pour poursuivre ses études secondaires du premier cycle de 1960 à 1963 à l'École des filles de Brazzaville. Ce parcours lui ouvre les portes de l'École normale des instituteurs (ENI) de Mouyondzi.

Titulaire d'un Certificat de fin d'études des écoles normales (CFEEN), Anne Bitsindou Kouyoulama exerce le métier d'enseignante pendant deux ans, de 1965 à 1967. Le 02 avril 1967, elle change de corps et intègre les services des douanes où elle consacrera toute sa vie de fonctionnaire jusqu'à son admission à la retraite.

Epouse d'une grande figure politique de notre pays, feu Gérard Bitsindou, la sénatrice Anne, tout en exerçant ses fonctions de douanière a fini par manifester sa passion pour la politique. Elle adhère au Parti congolais du travail (PCT) en 1980 et se fait remarquer par sa disponibilité et sa volonté à servir ce parti. Cet activisme va par ailleurs nourrir ses ambitions, mieux ses aspirations politiques. Le militantisme passionné, empreint de fidélité à son parti, d'une part, l'estime et l'amour de ses frères et sœurs du Pool, d'autre part, lui ont valu l'accès à plusieurs mandats électifs. Ainsi, après une première tentative aux législatives de 2002, sans succès, elle est élue, en 2008, conseillère dans le district de Boko, puis sénatrice du département du Pool. Arrivée au Sénat, elle est affectée à la commission Santé, affaires sociales, famille, genre et environnement. En 2011, lors du renouvellement de moitié de l'institution, elle devient membre de la commission Affaires étrangères et coopération. Au renouvellement de 2014, les électeurs du Pool lui ont réitéré leur confiance en la réélisant conseillère, puis sénatrice.

À côté de ce parcours politique, la sénatrice Anne Bitsindou Kouyoulama avait aussi un penchant pour la vie associative. Et cela peut s'illustrer par son engagement à organiser les femmes Brazzavilloises à travers la formation de plusieurs associations, parmi lesquelles « Mpa-ka Matadi avancé ».

Jean Jacques Koubemba

AGENCE DE RÉGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS

Les agents attendent l'amélioration de leur situation socio-professionnelle

Au nombre des questions dont la résolution est attendue, celles se rapportant à la situation administrative du personnel, aux retraités et aux décès, suite à la dissolution de la Direction générale du crédit et des relations financières (DGCRF).

Ainsi se résumant, les aspirations du personnel de l'Agence de régulation des transferts de fonds (Artf), née des cendres de la DGCRF. Ils se sont exprimés auprès de leur directeur général, Robert Jean Raphaël Massamba-Debat, au cours d'une première rencontre officielle, revêtant les couleurs d'une cérémonie de présentation de vœux.

Soucieux du démarrage effectif de l'ARTF et de son bon fonctionnement, l'ensemble du personnel a révélé ses attentes : la signature du décret portant approbation des statuts de l'ARTF ; le regroupement de l'ensemble du personnel de l'ARTF dans des locaux appropriés ; la matérialisation de la prise en charge financière ; la tenue du comité de direction (organe de décision) ; l'élaboration d'un accord collectif d'établissement régissant le personnel de l'ARTF ; et la mise en place d'une politique de formation dynamique et efficace. En effet, le gouvernement en confiant l'ARTF la prise en charge des agents de l'ex DGCRF n'a résolu qu'un problème institutionnel. Car, 10 ans après la dissolution de la DGCRF, la création d'un organisme de son profil s'avérait nécessaire dans le dispositif institutionnel du Congo, dans sa sphère économique. Restait un problème social à gérer, vu que durant cette période d'incertitude et d'inertie, le personnel

n'a pas vu sa situation administrative évoluer.

La direction de l'ARTF n'a pas été insensible, elle a amorcé toutes ses situations en les regroupant en trois commissions. La première s'est chargée de reconstituer la carrière administrative des agents ; la deuxième a travaillé sur l'impact financier et la dernière a concerné les textes de décision. Tous ces travaux ont abouti à la révision effective des carrières administratives à partir de l'accord collectif d'établissement du 6 février 2013, donnant une solution légale à la gestion du personnel de l'ex DGCRF. « *Les travaux des différentes commissions (...) permettront de donner une réponse adéquate à la sensible situation des retraités, ainsi qu'à la délicate gestion des dossiers relatifs au décès de nos regrettés collègues* », a rassuré Robert Jean Raphaël Massamba-Debat.

Que dire du démarrage effectif de l'ARTF ?

Selon la tutelle, un certain nombre d'actions ont été déjà menées et d'autres continuent à l'être sur le plan administratif. La signature du décret portant statuts de l'ARTF est prioritaire. Le projet de ce document date de novembre 2013, les diligences sont en cours et la direction reste attentive pour son aboutissement tel que le prévoient les procédures. S'agissant de l'installation du personnel, celui-ci est logé provisoirement dans des locaux situés sur l'avenue Nelson Mandela, en plein centre-ville, en attendant un environnement convenable. « *Toutefois, nous disposons depuis 2013 des études achevées du projet de l'immeuble de l'ARTF, prévu sur*

le site de l'ex-DGCRF, et qui n'attendent plus qu'à démarrer les travaux », a relevé le directeur général.

La question de la prise en charge financière est en phase d'être résolue pour revenir aux salaires légaux. La direction générale n'envisage pas la gestion de cette institution en dehors d'une gouvernance se fondant sur les meilleures pratiques managériales. Sur le plan opérationnel, l'ARTF consacre 2015 au début de ses activités. Dans son programme réside, une étude du secteur afin d'en déterminer les contours, obtenir toutes les informations permettant la structuration, l'organisation aux fins de définir les normes et toute autre démarche nécessaire à une bonne régulation. « *(...) des contacts seront organisés avec les partenaires tant nationaux, sous régionaux qu'internationaux, afin de mettre en place des plates formes de collaboration efficace et constructive* », a ajouté Robert Jean Raphaël Massamba-Debat.

Notons que l'ARTF est une institution responsabilisée pour réguler le secteur de transferts de fonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo. En tant qu'organe technique, elle contribue à l'élaboration de la balance de paiement ; s'occupe de la constitution et de la liquidation des investissements directs et étrangers ; veille au bon fonctionnement des sociétés de transfert de fonds ; étudie et met en œuvre les mesures visant à stimuler et à mieux réguler le secteur des sociétés de transfert des fonds ; contribue aussi à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Emergez-vous !

Chaque chose en son temps, dit l'adage. Après de longues décennies passées à observer les autres continents prendre l'envol sur la voie du développement, l'Afrique croit désormais son heure arrivée d'aller à l'émergence. À tel point que plusieurs pays du continent rivalisent de slogans, et leurs gouvernements respectifs se mobilisent autour de cette volonté de porter leurs nations vers la prospérité.

2020, 2025, 2030 et suite, telles sont les échéances fixées dans les discours officiels pour atteindre cet objectif. Il reste que tout ceci se concrétise dans la pratique de tous les jours, tant de la part de ceux qui ont en main les destinées des pays concernés que de ceux sur qui repose, en réalité, le gros de l'effort demandé, à savoir, les forces vives, les peuples travailleurs. Mais c'est peut-être à ce niveau-là que se pose le problème. Et pour cause.

Il suffit, en effet, d'observer comment les gens, chez nous ici,

exercent dans leurs différents secteurs d'activités. Commençons par le nôtre propre, celui des médias. Bien souvent, sur les antennes de la radio et de la télévision nationales, chaînes de référence par excellence, l'heure indiquée du journal de grande écoute arrive sans que le générique de début du programme soit enclenché. Conséquence : on fait vite de zapper, de voir ailleurs, le tout assorti de points en moins pour les deux chaînes « mères » qui devaient gagner en ponctualité dans la couverture de l'actualité nationale.

Passez à la station d'essence d'à côté prendre du carburant : le pompiste n'a parfois pas l'air de voir le temps passer. Soit il parle longuement avec un ami de passage, soit alors, il pompe le carburant en regardant ailleurs, avant de s'apercevoir qu'il vient d'occasionner quelques pertes du liquide recherché. Vous êtes au restaurant et avez fini de déjeuner ? Eh bien, la note attendra longtemps pour venir. Au début, vous-même avez mis une petite éter-

nitité pour recevoir un bout de pain. Passez en banque et attendez que la seule caissière présente sur les trois ou quatre prévues se plie en quatre pour vous aider à contenir vos nerfs. Sachez aussi les tenir devant le guichet de règlement de votre facture d'eau et d'électricité.

Que dire de cet enseignant qui n'est jamais présent à son poste de travail que le temps de constater que la salle de cours a été désertée par des élèves fatigués de l'attendre ? Que dire des gosses eux-mêmes, qui ont transformé l'école en un lieu de consommation d'alcool ; de « sape-logie », et de polémiques soutenues sur le train de vie de leurs parents et de ces hommes et ces femmes chargés de leur dispenser le savoir ? Passez devant certaines administrations publiques, pour ne parler que d'elles : que font donc ces nombreux agents discutaillant à l'entrée de leurs bureaux sur des choses qui, souvent, ne sont en rien liées à leur rendement du jour ?

À en croire les nations qui ont

franchi le pas de l'émergence et font des envieux parmi celles qui espèrent y parvenir et même chez celles qui sont les plus industrialisées du monde, la clé du succès en la matière est le travail. À l'école, à l'hôpital, sur le chantier des BTP, dans l'agriculture et l'élevage, dans les bureaux huppés ou non, dans la moyenne et petite entreprise, dans la grande et la moyenne administration publique ou privée, rien ne remplace le travail pour accomplir des bonds en avant.

Si les Congolais veulent à leur tour réussir le pari de la modernité, s'il « nous plaît », émergeons-nous individuellement et collectivement par la qualité des services que nous rendons sur nos lieux de travail. Si notre marge pour arriver à l'émergence est 2025, donc dans dix ans, rendons-nous compte qu'il reste peu de chose en termes de temps, cependant que nous peinons toujours à huiler nos mécanismes.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P.2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

**Resultats de l'appel d'offres international n° 02f/mefpppi-cab/prctg-spm/13
Relatif a la fourniture et la mise en service des équipements informatiques pour les équipes de projet, les départements et les services utilisateurs des finances publiques de la république du congo
« lot unique »**

Sous-lot 1 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements informatiques pour les équipes de projet ;
Sous-lot 2 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements informatiques pour l'Office Congolais de l'Informatique (OCI) ;
Sous-lot 3 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements informatiques pour les impôts, les douanes et le trésor public ;
Sous-lot 4 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements informatiques pour les utilisateurs de SIDERE.

N°	Noms soumissionnaires	Prix lus publiquement	Monnaie	Prix évalués	Observations
01	SOCITECH SAU	2 029 008 810 (TTC)	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
02	CAP INFORMATIQUE Sarl	2 896 798 287 (TTC)	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
03	BUROTOP IRIS SA	1 428 677 431 (TTC)	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
04	MVOULA INVESTISSEMENTS SA	1 249 883 500 TTC	FCFA	1 249 883 366,85	Adjudicataire

Brazzaville, le 13 Février 2015

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

IN MEMORIAM

14 Février 2010 – 14 Février 2015

La disparition d'un être est souvent perçue comme une véritable injustice. Le chagrin, la douleur et le deuil ne tariront jamais nos larmes.

Mme Loubassou née Kinzongi Marie Huguette Félicité rappelée à Dieu le 14 Février 2010, une date de triste souvenir pour les enfants Laure, Erica, Davy, Flora LOUBASSOU, toute sa famille, amis et connaissances du Congo - Brazzaville, de Lékori, Okondja, Franceville, Moanda, Libreville, France et Canada qui ne souhaitaient d'elle que la vie.

14 Février 2010 – 14 Février 2015 (5 ans déjà) qu'elle nous a quitté 4 mois après la mort de sa mère AKISSI Pierrette. En ce jour mémorable, ayant une pensée pieuse pour la paix et le repos de leurs âmes dans l'espérance de la résurrection sans oublier nos proches défunts.



15 février 1995 – 15 février 2015

Voici 20 ans, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher papa Richard Gouakamabe (ancien inspecteur principal des Douanes).

À l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Gouakamabe prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite, à Brazzaville, en sa mémoire et pour le repos de son âme, le dimanche 15 février, en la paroisse Sainte-Rita de Moukondo, à Notre-Dame de Pointe-Noire et à l'église Saint-Martin à Herblet en France.



Alphonse Malela, exprime sa sincère reconnaissance et sa profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin, l'ont assisté pendant la dure épreuve qu'il vient de traverser suite au décès de sa femme PANDI Adeline, dite « Mama Adée » pour les intimes.



AVIS

La société M.B ET FRERES immaculée au registre de commerce et de crédit Mobilier au RCCM CG/BZV/11B2460 annonce au public qu'elle procède à la dissolution de ladite société suite aux décisions de l'assemblée Générale extraordinaire du 14 octobre 2014. A cet effet, elle prie tous ses créanciers et débiteurs de se manifester auprès de son liquidateur Mr NGOUAMA Alexis Ange au 05 592 90 23 /06 614 27 91 à compter de ce jour, pour un délai de deux (02) mois. Dépasser ce délai, toute réclamation sera irrecevable.

**Fait à Brazzaville le 12 février 2015-
Le liquidateur
A.A. NGOUAMA**

NÉCROLOGIE

La Direction générale de Bouygues énergie et services a le regret d'informer l'ensemble du personnel, du décès de leur collaborateur le nommé André Georges Mayima, magasinier évoluant au projet Litchendjili. Le décès est survenu le 09/02/2015 à 21h à l'hôpital de base de Tie-Tie (Congo Malembe) de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au quartier Mvougou 2 arrêt école privée « L'Aube School »
L'inhumation est prévu pour ce mercredi 19 février 2015



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les dirigeants doivent écouter leurs peuples, en particulier les femmes qui ne sont pas traitées à égalité alors qu'elles représentent la moitié de la population mondiale. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général de L'Onu, Centre d'actualités des Nations unies à Dubaï, lundi 9 février 2015

« L'esprit du 11 janvier, c'est de se respecter, c'est de se comprendre, de voir comment on peut mieux vivre ensemble. Ça n'est pas l'union nationale. »

Jean-Louis Bianco, France, président de l'Observatoire de la laïcité, RFI, 11 février 2015, au sujet de la marche républicaine suite aux assassinats perpétrés au siège de Charlie Hebdo.

« Je ne me sentais pas noire, je ne le suis devenue qu'en arrivant en Amérique. »

Chimamanda Ngozi Adichie, écrivain(e) nigérian(e), Jeune Afrique N°2830 du 25 au 31 janvier 2015

« La liberté d'expression finit là où l'intérêt commence. Et l'intérêt économique semble désormais l'emporter sur la nécessité de transparence inhérente à toute démocratie. »

Philippe Pujol, journaliste, lauréat 2014 du prix Albert-Londres, auteur de «French Deconnection», Leçon inaugurale de la soirée de remise des diplômes de l'Institut Français de Presse à la Sorbonne, le 21 janvier 2015.

« Quand une communauté paie directement ses défenseurs, la corruption disparaît, et cela renforce l'efficacité de la police employée. »

Maurice Cusson, Université de Montréal, écrivaine et chercheur en criminologie, Terrafrica N°38 du 31 janvier 2015

CHERTÉ DE LA VIE

Pourquoi le prix de la viande de bœuf a-t-il augmenté ?

En attendant les effets de la politique de météage mise en place par le gouvernement, l'élevage bovin n'est pas assez développé en République du Congo. Quelques fournisseurs de bœufs s'approvisionnent sur le marché tchadien, via la République centrafricaine. Suite à la crise socio-politique qui secoue ce dernier pays d'Afrique centrale, le circuit initial a tari au profit d'autres itinéraires, beaucoup plus longs et coûteux. Par conséquent le prix de la viande de boeuf devient élevé sur le marché congolais.

Autrefois vendu à 3000 FCFA (avec os) et 3500 FCFA (sans os), le prix du kilo de la viande de boeuf à Brazzaville oscille actuellement entre 4000 et 5000 FCFA, selon les marchés. A Poto-poto et Moundali, le prix du kilo varie entre 4000 et 4500FCFA. À Ouenzé, Mikalou, Talangaï il oscille entre 4500 et 5000FCFA.

Abordés sur la question, des vendeurs évoluant dans différents marchés de la ville de Brazzaville ont commenté cha-

rait dû changer de commerce. Selon ce dernier, outre l'augmentation du prix d'un bœuf, les taxes qu'il payait à l'État chaque fin d'année devenaient plus coûteuses. Les montants avoisinaient les 300.000 à 400.000 FCFA.

Trop de taxes impactent sur le prix

Expliquant pour sa part, les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui exercent dans le secteur, un fournisseur de bœuf

dispositions contribuent à augmenter les dépenses », a souligné un éleveur et vendeur de bœufs ayant requis l'anonymat.

Face à cette situation qui pèse sur le panier de la ménagère, le gouvernement devrait entrevoir un circuit d'approvisionnement moins coûteux. Reste aussi à l'Etat de faire appliquer les textes en la matière pour soulager les consommateurs, ainsi que les acteurs évoluant dans ce secteur.

Soulignons que depuis deux ans, dans le cadre de sa politique de repeuplement du cheptel, le gouvernement achète des bœufs qu'il met à la disposition des éleveurs par crédit. A partir de la quatrième année, il commence à recouvrer ses animaux avec un surplus de deux bêtes selon le nombre octroyé aux bénéficiaires.

S'agissant par ailleurs du suivi de ces bêtes, des agents appelés correspondants fournissent des rapports faits à base des constats réguliers effectués dans différentes fermes, a expliqué le directeur général de l'Elevage, Dominique Ibara.

« Au cours des deux dernières années par exemple, 72 éleveurs ont bénéficié d'environ 792 têtes de bœufs. Il s'est agi de dix vaches et d'un taureau pour se multiplier », a-t-il démontré.

Dans l'optique de baisser le prix d'achat de cette denrée sur le marché, le gouvernement avait signé une note supprimant toutes les taxes relatives à l'autorisation d'importation. « Curieusement, nous constatons que les prix n'ont jamais baissés. Comme aucun changement n'est constaté. Nous allons demander aux autorités de remettre en vigueur toutes ces taxes », a relevé le directeur général de l'Elevage.

Lopelle Mboussa Gassia

« Au cours des deux dernières années par exemple, 72 éleveurs ont bénéficié d'environ 792 têtes de bœufs. Il s'est agi de dix vaches et d'un taureau pour se multiplier »

cut à sa manière l'inflation. Il ressort des avis recueillis ici et là, que cette situation serait due à l'augmentation du prix d'achat de la viande en gros. Un bœuf est vendu à 500.000, 700.000 voire 1.200.000 FCFA, en fonction de son poids et de sa condition physique.

Exprimant son désarroi face à cette cherté, un boucher évoluant au marché Tembè na bambanda de Mikalou, dans l'arrondissement 6 Talangaï, a indiqué qu'auparavant il pouvait acheter seul un bœuf sur pied pour approvisionner sa boucherie, mais depuis plus de cinq mois, il est obligé de s'associer avec deux ou trois collègues pour le faire.

Un autre commerçant, évoluant au marché Moundali, dans le 3e arrondissement Poto-Poto, au-

s'est confié : « Avec les barges, nous payons 9 millions pour transporter au moins 250 têtes et c'était mieux. Au moyen des véhicules semi-remorques qui ne prennent que 32 bœufs, nous payons 7 millions FCFA pour le transport ». Nombreux ont dû abandonner l'activité, ne possédant pas les moyens requis pour le transport terrestre. À la difficulté liée au coût du transport, s'ajoutent les tracasseries que leurs font subir des agents de sécurité le long du trajet qui sépare les lieux de production et les centres de consommation.

« Une fois arrivés à Brazzaville, nous ne les égorgions pas aussitôt. Les animaux sont sous surveillance médicale et cette précaution dure environ une année. De telles

Vous souhaitez recruter ?
Vous recherchez du personnel qualifié ?



Intérim
Recrutement
Placement de personnel

Nous avons la solution à vos besoins.
Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73
contact@societenoba.com



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - COACHING - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FAUNE

La réserve naturelle de Tchimpounga protégée par un protocole d'accord

Le protocole signé le 12 février à Brazzaville, encourage le partenariat public-privé dans le domaine de la conservation et la gestion durable de la biodiversité.

On peut lire au bas du document les noms du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et Tammy Palmer, vice-présidente de l'Institut Jane Goodall. Le protocole d'accord porte sur l'appui à la gestion de la réserve naturelle de Tchimpounga, basée dans le département du Kouilou. Pour plus de traçabilité, ce protocole fixe les modalités de fonctionnement, précise la composition de chaque organe de gestion du projet et énonce les conditions de recrutement du staff dirigeant ainsi que les mécanismes à mettre en œuvre pour gérer les finances et le matériel.

« Depuis 1992, nous protégeons les chimpanzés au Congo grâce à notre collaboration avec le gouvernement », a indiqué Tammy Palmer. La réserve naturelle de Tchimpounga a été créée par décret n°99-308 du 31 octobre 1999. Elle est gérée par le ministère de l'Économie forestière et du développement durable en partenariat avec

l'Institut Jane Goodall sur la base de l'accord de coopération du 27 août 1992, du protocole du 27 novembre 1995

ainsi que du protocole du 30 novembre 2001. « C'est le quatrième protocole que le gouvernement a signé avec vous depuis vingt-trois ans. C'est un signe de vitalité de notre coopération. Nous avons constaté qu'il y a eu un développement important du programme de conservation des chimpanzés dans le sanctuaire de Tchimpounga qui s'est élargi dans la zone du fleuve Kouilou », a expliqué le ministre Henri Djombo. La conservation des espèces rares comme le chimpanzé, le gorille, le pangolin, l'hippopotame, l'éléphant, le crocodile et bien d'autres espèces attire de partout la curiosité de nom-

breux touristes et occasionne le développement local. La réserve naturelle de Tchimpounga, située à proximité de Pointe-Noire, bénéficie de l'atout que représente l'aéroport international de la ville. C'est ainsi, le ministre Hen-

« Depuis 1992, nous protégeons les chimpanzés au Congo grâce à notre collaboration avec le gouvernement »,

ri Djombo a indiqué : « les efforts d'habituation des chimpanzés étant accomplis permettent des activités économiques louables. Je voudrais également rappeler que les chimpanzés ne vivent pas isolés dans le sanctuaire Tchimpounga, car il existe bien d'autres espèces fauniques. Nous pouvons accroître cette présence en procédant à des aménagements particuliers notamment la création des nappes d'eau artificielle qui peuvent attirer d'autres espèces et les habituer à cet environnement et cela nécessite des investissements additionnels importants. »

Fortuné Ibara

SANGHA

La construction de plusieurs édifices envisagée

Le dépouillement des offres pour les travaux de ces édifices s'est déroulé le 10 février au ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bâtiment principal R+1, d'un local technique, des résidences du sous-préfet et du secrétaire général. Intègrent également ce projet, les travaux de génie civil, de plomberie sanitaire, de ferronnerie, de charpenterie, d'électricité, de climatisation, de peinture, de menuiserie bois et d'aménagement extérieur.

Les entreprises qui ont soumissionné sont Sitra Congo, MBTP, Zhengwei Technique Congo, RAMCO, Congo Dahua Engineering, ECEB, Proprete Congo Sce, H.H.K, Serru Top et AMI Sce. Les offres proposées par l'ensemble des soumissionnaires vont de 1,6 milliard de FCFA à 2,8 milliards de FCFA. Le délai d'exécution est de 8 à 15 mois.

En effet, cette politique de maillage du pays en infrastructures de base, s'illustre, en grande partie, par la dotation des institutions de la République en sièges dignes de ce nom. La construction des sièges modernes permettra de rapprocher davantage l'administration des administrés.

Guillaume Ondzé

BRAZZAVILLE

Lancement du contrôle de paiement des taxes dans les marchés

Cette opération a été lancée le 9 février par le secrétaire général de la mairie centrale, Abraham Ibela.

Abraham Ibela a profité de la rencontre organisée avec les commerçants à la mairie de Poto-Poto pour expliquer les enjeux de ce contrôle qui vise les recettes municipales des marchés afin de contribuer à l'aménagement des routes et à l'assainissement de la ville. L'opération permettra également de recenser le contribuable réel dans les marchés en vue de constituer un fichier de gestion des recettes de la mairie. Sont concernés par ce contrôle : les taxes de l'année 2014, les contrats de concession de certains marchés. « La mairie ne viendra pas pour torturer les commerçants mais pour renforcer ses capacités au plan opérationnel pour essayer de renflouer honnêtement ses caisses », a-t-il indiqué.

Le vice-président du syndicat des commerçants du Congo, Alexandre Ossebi, a jugé que « cette opération de paiement de taxes est la bienvenue dans les marchés car elle permettra de contrôler si les commerçants payent régulièrement leurs taxes au bon endroit. C'est une bonne chose que la mairie ait constaté qu'il y avait un double emploi dans les marchés. Ceci nous interpelle aussi à être vigilants ».

Lydie Gisèle Oko

www.groupebatimat.com

VOTRE CARRELAGE A PARTIR DE 4.500 F^{CF}A LE M²

Semaine du CARRELAGE

14 au 21 février 2015

-40%

-60%

-20%

Batimat POINTE NOIRE

Allée Mamboma (derrière le tribunal) - B.P 868 Pointe Noire - REPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : (242) 05.625.09.94 - pnr@groupebatimat.com

CARRELAGE SANITAIRE LUMINAIRE ETANCHEITE BTP MATERIEL PISCINE ACIER



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

Briques de 12# :480 CFA
Briques de 15# :530 CFA
Briques de 20# :650 CFA
Sable 20m³ :180.000 CFA
Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le développement de la pêche inscrit dans l'agenda de Damen

Le leader mondial hollandais, Damen, avec qui le gouvernement va signer un accord éminemment, va construire, au bénéfice du Congo, des bateaux professionnels de pêche à fond plat. L'objectif est d'accroître l'offre de poissons dans le pays et contribuer à la sécurité alimentaire.

Le projet, qui est bien avancé, a été présenté au ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla, le 12 février, par le représentant du président directeur général de la société DAMEN, Erick Van Der Vorm. « Avec le responsable de Damen, première société mondiale qui fabrique toute sorte de bateaux, nous avons déjà conclu un accord avec le ministre des Finances pour la construction des bateaux à fond plat. Ces bateaux vont servir dans le fleuve Congo et dans les rivières Alima, Léfini, le Niari, Likouala, Likouala Mossaka et bien d'autres rivières afin d'accroître l'offre en poisson », a souligné le ministre Bernard Tchibambéléla.

« Nous allons, hormis les bateaux de pêche, construire quelques vedettes qui vont assurer la sécurité sur le fleuve Congo du nord au sud », a souligné pour sa part, le représentant de la société Damen, Erick Van Der Vorm.

Le Congo et la Fao ciblent 5000 pêcheurs et 500 pisciculteurs Peu après cette rencontre avec le représentant de Damen, le ministre de la Pêche et de l'aquaculture a conféré avec le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) au Congo, Dieudonné Koguiyagda, qui était accompagné d'une délégation du Fida (Fonds international pour le développement de l'agriculture). L'entretien a porté essentiellement sur la mise en œuvre, à court terme, du plan de développement de la pêche continentale et de l'aquaculture au Congo, inscrit dans les priorités de l'année 2015.

Ce programme qui vise le développement de la pêche et de la pisciculture sera mise en œuvre, pour un premier temps, dans les départements de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et de la Likouala. Environ 5000 pêcheurs et 500 pisciculteurs organisés dans des associations professionnelles bénéficieront de ce programme dont l'objectif final est d'assurer la sécurité alimentaire et rentabilité les activités de pêche et de pisciculture. « Nous nous sommes retrouvés aujourd'hui pour parler d'un projet commun mais aussi pour mieux affiner et maintenir le contact dans la phase finale de formulation de ce programme de développement de la pêche », a conclu Dieudonné Koguiyagda.

Firmin Oyé

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

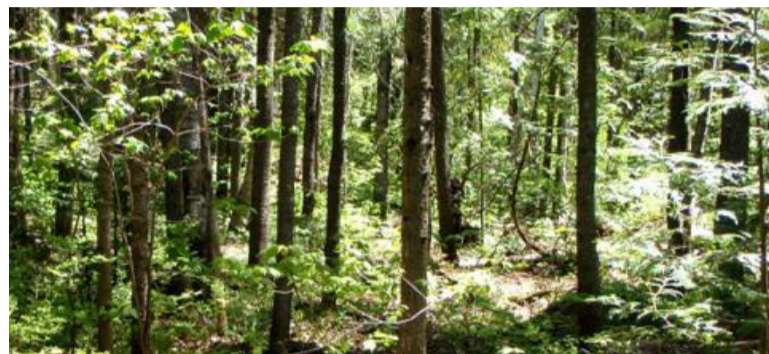
Les experts en quête de résultats fiables

En vue de consolider la base de données nationale en matière des ressources ligneuses et non ligneuses, à travers l'inventaire multi-ressources, le Comité de pilotage du projet forestier national s'est réuni le 12 février à Brazzaville.

Cette réunion vise également à élaborer un plan d'affectation de terres ainsi que des outils stratégiques indispensables au développement durable des ressources forestières du Congo.

Président ce comité de pilotage, le directeur du cabinet du ministre de l'Economie forestière, Michel Élenga, a souligné l'importance de l'inventaire dans la gestion durable des écosystèmes forestiers en affirmant : « Cette opération permet d'intégrer les secteurs économiques avec les ressources indispensables. »

Notons que le compte rendu du 2e comité de pilotage sera aussi examiné et adopté avant de valider le plan de travail de l'exercice 2015.



L'inventaire forestier national est un projet cofinancé par le gouvernement congolais et le Fonds forestier du Bassin du Congo (FFBC). Il bénéficie de même, de l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Rappelons que depuis son lancement en 2012, la principale

activité menée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet était la collecte de données, outre l'organisation des séminaires de renforcement de ca-

pacité, l'acquisition des matériels informatiques et moyens roulants.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce au décaissement de la première partie du don du FFBC à hauteur de 409.011.492 FCFA. En 2014 par contre, la contrepartie du gouvernement s'élevait à 328.113.627,14 FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

www.marchesafriains.fr

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition
CÔTE D'IVOIRE

HORS SÉRIE N° 42 - février 2015

Interviews

Marcel Sérékoissé-Samba :
Président de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

Abdourahmane Cissé :
Ministre en charge du Budget

Colonel - Major Issa Koulibaly :
Directeur général des Douanes

Roger Kacou :
Ministre du Tourisme

Jean-Marie Somet :
Directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme

Rémi Allah-Kouadio :
Ministre de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement durable

Gildas Simy :
Directeur général du Fonds de financement des programmes de Salubrité urbaine

Sarrahn Ouattara :
Directeur général de l'Agence nationale de la Salubrité urbaine

Adama Tondossama :
Directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves

D' Didié Nondai Gbe :
Directeur de l'Agence nationale de l'Environnement

Stéphane Eholié :
Président directeur général de SIMAT

Armand Konan :
Directeur général d'AGRITEC-SA

Seybatou Aw :
Administrateur directeur général d'AVENI-RE

Bernard Abouo Asso :
Président directeur général du groupe La Loyale

Mamadou Koulibaly :
Président du parti LIDER/Opposition

Emploi : l'enjeu pour 2015 ?

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE



REMERCIEMENTS

Inauguration du Siège Social de la Banque Postale du Congo à Brazzaville le 13 Février 2015

Suite à la cérémonie d'inauguration du siège de la Banque Postale du Congo sise au rond-point la Poste à Brazzaville ce vendredi 13 février 2015, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la Banque Postale du Congo expriment leur gratitude et leurs remerciements à l'endroit de tous les invités qui ont marqué de leur présence cet événement.

productnewsflash



Chers Partenaires,
Chers Clients,

Castrol a procédé à des changements concernant certains marchés dont celui du Congo, sur lequel nous renforçons notre relation commerciale et dynamique avec nos clients fidèles.

Dans cette optique nous avons recherché le meilleur partenaire qui puisse répondre au mieux aux attentes de nos clients et soutenir

le plan d'action que nous avons décidé de mettre en place.

Puma International Congo SA a officiellement été choisi comme le distributeur officiel des produits de la marque Castrol en République du Congo.

Castrol supportera totalement Puma International Congo S.A. pour assurer à nos clients le meilleur service, une qualité de produit totale pour une croissance durable.

Cet accord a été statué et prend effet à partir du 01 décembre 2014.

Pour toute information complémentaire ou question merci de contacter.

Gildas Tchibinda, Gildas.Tchibinda@pumaenergy.com, +242 055 534 947 ou CustomersServicesCenter@puma-energy.com / Sise Zone Portuaire, BP: 1180



DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Puma International Congo S.A
50, Avenue Félix Eboué
Immeuble SVP, Zone portuaire
BP: 1180. Pointe-Noire
Republique du Congo
<http://www.puma-energy.com/>

PLUS QU'UN LUBRIFIANT.
LA TECHNOLOGIE EN MOUVEMENT.



@ For any queries contact Lindiwe Vuso at lindiwe.vuso@za.bp.com
or Diane Stack at diane.stack@castrol.com

IT'S MORE THAN JUST OIL.
IT'S LIQUID ENGINEERING.



AFFAIRE LOÏC NIOMBO

Le ministère de la Santé s'explique au sujet de l'étudiant congolais « séquestré » à la Havane

Dans une mise au point transmise à notre rédaction, le ministère de la Santé et de la population s'insurge contre la Convention nationale des droits de l'homme (Conadho) après sa prise de position suite à la séquestration de l'étudiant congolais, Loïc Junior Niombo, inscrit en médecine à la Havane.

Le ministère qui qualifie de per-

fides les propos tenus par cette organisation, notamment par son président, maître Thomas Djolani et les parents de l'étudiant, rapporte que ce dernier se serait plutôt évadé pour un litige avec son collègue. Il n'a été ni enlevé ni détenu pour une quelconque raison comme évoqué dans les médias. « Pour tout dire, les parents de Loïc Junior Niombo ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Ils connaissent parfaitement le comportement impudique de leur fils », peut-on lire dans cette mise au point, qui précise par ailleurs que « cet étudiant a tout l'air d'un enfant qui souffre de troubles comportementaux ». En effet, les faits énumérés par le ministère de la Santé seraient tout à fait le contraire du discours tenu par la Conadho et les parents qui exigent

désormais le rapatriement de leur fils. Toutefois, le ministère reconnaît que Loïc Junior Niombo, tout comme six autres étudiants, meneurs « d'actes de vandalisme » a été arrêté le 19 décembre 2014, pour des besoins d'enquête par les services de police cubains.

« Monsieur Niombo, le père de Loïc, bien que colonel de son état, n'a aucun droit

d'aller dans une ambassade d'un pays étranger menacer un ambassadeur. Les us et coutumes diplomatiques indiquent que l'intéressé aurait dû écrire au ministère des Affaires étrangères du Congo qui agirait selon les principes usuels », conclut ladite mise au point signée de l'attachée de presse du ministre de la Santé.

La rédaction

PROTECTION DE L'ENFANT

La régularisation des centres d'accueil et d'hébergement se poursuit

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a remis officiellement le 13 février à Brazzaville, les autorisations d'ouverture des structures d'accueil et d'hébergement des enfants aux orphelinats Espace Jarrot (Bacongo) et à Béthanie (Moungali).

Ces deux centres viennent d'allonger la liste à cinq structures reconnues officiellement par le gouvernement sur toute l'étendue du territoire national dont quatre pour la ville de Brazzaville et un pour Dolisie. La délivrance de ces documents, qui sera régularisée par un arrêté ministériel après un an, obéit aux textes en vigueur dans le pays.

Il s'agit notamment de l'arrêté du 14 février 2012 fixant les normes techniques d'installation, d'organisation et de fonctionnement des structures privées d'accueil et

d'hébergement des enfants.

L'aide de l'État au bout du compte...

Remettant ces autorisations, la ministre Émilienne Raoul a rappelé que les orphelinats qui évoluaient depuis plusieurs années sous la tutelle des ministères de l'Intérieur et de la Justice, sont désormais placés sous l'autorité du ministère des Affaires sociales. « Lorsque vous avez comme tutelle le ministère des Affaires sociales, vous avez d'abord les exigences de notre part, nous allons contrôler si les documents mis à votre disposition sont respectés. Le contrôle ne suffit pas, il faut que vous évoluiez, il y a aussi l'aide de l'État qui ne peut venir qu'à partir des textes que nous avons pris. Cette aide peut aussi se traduire en termes de personnel », a-t-elle indiqué, déplorant le fait que certains orphelinats refusent d'adhérer à cette nouvelle donne.

Créé en 1997 par l'Association des spiritains du Congo (ASPC), l'espace Père Jarrot dispose d'un centre d'écoute et d'un centre d'hébergement. Il n'accueille que les « enfants de la rue ». Pour cette année, ils sont estimés à 280 jeunes. Le président de l'ASPC, le père Yves Nzoussi, a rappelé le contexte dans lequel cette structure a été créée. Il a également rappelé que la maison de l'hébergement a été construite grâce à l'appui de l'ambassade de France. L'appui de l'Unicef consiste à accompagner le centre dans tout ce qu'il entreprend. « Votre visite aujourd'hui nous conforte dans ce que nous faisons. La protection des enfants en situation vulnérable c'est notre préoccupation à nous tous, c'est notre préoccupation en tant que citoyen congolais parce que la dignité de chaque enfant c'est notre propre dignité qui est touchée. C'est pourquoi, nous en avons fait un véritable

cheval de bataille. Merci d'avoir pensé à nous, de nous avoir donné cet agrément, un motif d'encouragement pour pouvoir continuer cette œuvre qui nous est commune », a conclu le père Yves Nzoussi.

Quant au centre d'accueil Béthanie, l'orphelinat héberge actuellement une cinquantaine d'enfants abandonnés par leurs parents dont l'âge varie entre 0 et 21 ans. En effet, le centre a été créé en 1989 par l'église Catholique pour venir au secours des adolescentes en difficulté et enfants abandonnés. « Nous vous adressons notre profonde reconnaissance pour nous avoir accordé l'autorisation d'ouverture confirmant celle du ministère de la Justice du 31 juillet 1988 par un arrêté. Nous sommes engagés dans cette belle œuvre mais combien difficile depuis 26 ans. Merci de nous autoriser de les accueillir, de les aider, de les éduquer, de

les scolariser et de leur offrir un avenir meilleur; malheureusement les dons se font de plus en plus rares », s'est exprimé la directrice de ce centre, la sœur Angélique N'Sounda.

Se félicitant du travail abattu par les responsables du centre d'accueil Béthanie, Émilienne Raoul a invité les personnes de bonne volonté à apporter de l'aide multiforme à cette structure qui reçoit les enfants en difficulté. La ministre des Affaires a, par ailleurs, demandé aux femmes expatriées qui, autrefois, venaient donner un coup de main à ce centre de consacrer une fois de plus un peu de leur temps avec ces enfants.

Rappelons à l'espace Jarrot, à Bacongo, dans le 2^e arrondissement, la cérémonie s'est déroulée en présence du représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, et des représentants de l'ambassade de France au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

PREMIUM ECONOMY

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

1 093 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

COOPÉRATION FRANÇAISE AU CONGO

L'aide publique au développement évaluée à 19 milliards FCFA en 2014

La traditionnelle conférence de presse au cours de laquelle les différents responsables de la coopération française ont dressé, chacun, le bilan de leurs activités annuelles ainsi que les perspectives pour la nouvelle année, a eu lieu le 12 février, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon.

L'Agence française de développement (AFD), le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), la Mission de coopération de Défense, la Mission de coopération de Sécurité et le Service économique ont été représentés respectivement par Stéphane Madaule, Richard Mouthuy, le Colonel Bruno Mallet, le Commissaire divisionnaire Michel Paris et Michel Dhé.+

Le premier intervenant, Stéphane Madaule, nouveau directeur de l'AFP, a, dans son exposé explicité l'intervention de l'AFD au Congo estimée à plus de 16 milliards FCFA. Il a rappelé l'importance de la signature en décembre 2014, du second contrat de désendettement et de développement entre le Congo et la France pour un montant de 80 milliards FCFA couvrant la période 2015-2019. « Le C2D précédent 2010-2014, de 80 millions d'euros (environ 53 milliards de

francs CFA), a connu différents retards dus à des problèmes juridiques. Depuis fin 2013, ceux-ci sont derrière nous et les projets avancent et se poursuivent », a-t-il précisé.

En outre, le second C2D couvre la période de 2015 à 2019 avec un volume d'engagements de 149 millions d'euros, soit près de 100 milliards de francs CFA. Cette somme sera consacrée au financement entre autres, de la construction des infrastructures de drainage et d'assainissement à Brazzaville et Pointe-Noire, la réhabilitation des réseaux électriques et d'adduction d'eau potable des deux villes, ainsi que d'autres projets qui contribuent au bien-être de la population congolaise.

Améliorer les services et renforcer le système de santé

Sur la période 2014-2016, le Congo bénéficie d'un montant de 35 milliards FCFA pour lut-

ter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. La France finance aussi cette année le Fonds Gavi consacré à la vaccination des enfants pour un montant de 98,4 milliards FCFA par an dont le Congo bénéficie en ce qui concerne l'introduction de nouveaux vaccins. D'ici à 2016, près de 11 milliards FCFA seront mobilisés pour la gestion des ressources humaines de santé, la formation du personnel paramédical et l'appui aux structures sanitaires. La réhabilitation du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville et du centre de formation de la Société nationale d'électricité (SNE), l'appui aux projets concernant les populations congolaises les plus démunies, ainsi que l'appui aux projets liés aux forêts, à l'environnement et à l'agriculture sont aussi couverts par les ressources du second C2D.

Sécurité et défense

Dans le domaine de la sécurité, l'assistance de la France en République du Congo porte sur l'amélioration des capacités de formation de la force publique, la lutte contre la pi-

raterie maritime en soutenant la montée en puissance de la marine nationale, le renforcement de l'efficacité des structures administratives et financières, et de santé des armées, l'appui au renforcement de la sûreté de l'aviation civile, l'expertise dans le domaine de la lutte contre la criminalité et le maintien d'ordre. En 2014, un budget global d'environ 2 milliards FCFA a été mis à la disposition de la Mission de coopération de Sécurité et de Défense. En 2015, elle s'impliquera, a indiqué Michel Paris, dans les préparatifs des Jeux africains prévus en septembre prochain à Brazzaville.

L'appui à l'éducation et à la formation professionnelle

La France apporte aussi son appui au Congo dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle, de la culture et de la santé. La société civile et le secteur privé du Congo bénéficient également de l'aide de la coopération française. Par ailleurs, plusieurs entreprises françaises participent au développement

du Congo à travers la création d'emplois, des richesses et la lutte contre la pauvreté. On estime à 4000 le nombre de ressortissants français établis à Pointe-Noire, contre 2200 à Brazzaville. D'autres ressortissants français sont dispersés dans les autres villes du pays.

Le renforcement des infrastructures

L'AFD a cofinancé de 2010 à 2014 l'extension et la modernisation des installations du port autonome de Pointe-Noire par un prêt non souverain (sans garantie de l'État) de 19 milliards FCFA pour soutenir son programme d'investissement prioritaire. Dans le cadre de la coopération et d'action culturelle (SCAC) estimé à plus de 700 millions FCFA, Richard Mouthuy, qui anime ce Service, a, dans son intervention, rappelé des moments forts de 2014 à savoir : le vingtième anniversaire de l'Institut français, la célébration de la Francophonie, la fête de la musique etc. Au total, 322 manifestations ont été organisées.

Yvette Reine Nzaba

MÉTÉOROLOGIE EN AFRIQUE

Des responsables africains coordonnent et accélèrent leurs efforts

Praia, la capitale du Cap-Vert accueille du 10 au 14 février, la 3^e séance de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (African Ministerial Conference on Meteorology (Amcomet).

L'objectif de la rencontre est de coordonner et d'accélérer les efforts régionaux déployés en vue renforcer la résistance face aux phénomènes météorologiques extrêmes et de s'adapter au changement climatique, indique un communiqué. Pour l'essentiel, cette réunion sera axée sur l'amélioration des services météorologiques et climatiques, dont l'importance est devenue vitale pour la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, la réduction des risques de catastrophe et la santé, ainsi que pour certains secteurs économiques essentiels tels que, notamment, ceux des transports, de l'énergie et du tourisme, poursuit le communiqué.

Pour le commissaire de l'Union africaine (UA) pour l'Économie rurale et l'agriculture, Rhoda Peace Tumusiime, il est important que chaque pays africain participe aux efforts collectivement déployés en faveur d'un développement socio-économique propre à transformer le continent, afin de contribuer ainsi à la construction de l'Afrique, telle que celle-ci est envisagée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. À son tour, le secrétaire général de l'Organi-

sation météorologique mondiale (OMM), Michel Jarraud, rappelle que les services météorologiques et hydrologiques nationaux jouent un rôle crucial dans le soutien apporté au développement durable. « On prend, aujourd'hui, de plus en plus conscience des avantages socio-économiques dont peuvent faire bénéficier des services météorologiques et climatiques », a-t-il indiqué.

À Praia, les ministres débattront surtout de la stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatiques), dont l'un des objectifs est de renforcer le niveau de reconnaissance et de financement des SMHN. Ils approuveront la création d'un nouveau centre climatique régional pour l'Afrique centrale en vue « de consolider les capacités de recherche et de prévisions. Les ministres passeront également en revue certaines contributions émanant de la communauté météorologique au sujet d'une politique et d'une stratégie spatiales panafricaines ».

Selon le ministre cap-verdien de l'Environnement, du logement et de la planification territoriale,

« la connaissance, la recherche et l'innovation constituent chacune des composantes essentielles de la compétitivité de l'économie africaine et de notre capacité à relever les défis sur le plan de la météorologie, de l'eau et de l'énergie ».

Le ministre zimbabwéen de l'Environnement, de l'eau et du climat, Saviour Kasukuwere, président sortant de l'Amcomet, a souligné que les récentes inondations dévastatrices survenues dans de nombreuses parties de l'Afrique, notamment en Afrique australe, ont, une nouvelle fois, mis en évidence à quel point les phénomènes d'ordre météorologique pouvaient saper et perturber le développement social, politique et économique. « Aucun doute n'est permis sur ce point : les capacités de la météo et du climat joueront un rôle de tout premier plan dans la mise au point du programme de développement de l'Afrique. Cela nécessite une approche collective, une certaine communauté de vues fondée sur la vision partagée de l'adaptation au changement climatique de notre continent bien-aimé, et cela exige également de véritables partenariats et un solide engagement », a-t-il ajouté.

Noël Ndong

COOPÉRATION SUD-SUD

Le maire de Cotonou échange avec le ministre de l'Aménagement du territoire

De passage à Brazzaville, le maire de Cotonou, Nicéphore Soglo, accompagné de son homologue congolais, Hugues Ngouonlondélé, s'est entretenu, le 11 février, avec le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya.

« Nous avons eu vraiment un échange absolument passionnant et je pars reconforter sur tout ce que nous nous sommes dit, surtout les expériences de chacun des deux pays », a déclaré Nicéphore Soglo, soulignant qu'avant d'arriver à Brazzaville, il a téléphoné à ses amis de la Banque mondiale. « Écoutez, il y a un jeune ministre au Congo qui évidemment fait un excellent travail actuellement dans un pays qui est devenu un chantier », a-t-il dit résumant les propos des experts de la BM. Et de poursuivre : « C'est tout à fait normal que je vienne le voir pour qu'effectivement savoir la vision qu'il a du développement que veut le chef de l'État et tous les membres de cette nation. Je pars vraiment reconforté, parce que la renaissance africaine n'est pas vaine. »

Nicéphore Soglo a également déclaré que cette rencontre était importante dès lors que la ville de Cotonou se trouve dans une zone marécageuse. Selon lui, son pays a une expérience très poussée de pavage des marécages.

Guillaume Ondzé

REMERCIEMENTS

L'architecte Dan Dominique Lutumba de Conseimmo-Si-études et enfants remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus par leur apport multiforme lors de la disparition du patriarche Firmin Mingui, autrement dit Safou, à Kinshasa. Trois messes d'action de grâces seront dites les dimanches 15, 22 février et le 1er mars à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Bacongo à la glacière à 10h00. Nous sommes rassurés et consolés par vos prières.



CHRONIQUE

Itinéraire d'un Festival

Le Fespan, il faut se le rappeler, c'est la réalisation d'un vieux rêve des Pères de l'Unité d'une Afrique indépendante et digne pour lesquels, la culture était supposée jouer un rôle majeure afin que le continent puisse s'exprimer fièrement au concert des nations.

Il a eu pour ancêtres plusieurs tentatives, dont en 1966, le festival mondial des arts nègres qui se tint à Dakar, considéré comme la première manifestation qui témoigna positivement l'intérêt d'organiser une cérémonie d'envergure qui mette en avant la culture africaine. Le relais fut pris par Alger avec son festival, en 1969, qui renforça l'idée et la nécessité d'exprimer la présence noire sur la scène mondiale pour le bien d'une multi culturalité mutuellement enrichissante. Le périple culturel évoqué qui ne produisit guère les effets escomptés s'est poursuivi à Port-Louis, en Ile Maurice, où les ministres africains de la Culture se réunirent au cours d'une conférence afin de donner forme à un festival qui soutiendrait efficacement la culture africaine. Ce fût au tour de la ville de Lagos qui s'y essaya en 1977. Malencontreusement car l'initiative se trouva fort affectée et renvoyée à une date ultérieure.

Il fallut donc attendre 1996, à l'occasion d'un sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), pour que cette idée de Festival refasse surface, entraînant une compétition entre plusieurs villes pour abriter le siège du Festival de musique dénommé Festival Panafricain de Musique. C'est finalement sur Brazzaville que se porta le choix unanime des chefs d'États d'Afrique, consacrant ainsi la forte dominance culturelle du Congo.

Florilège de musiciens, peintres, écrivains, sculpteurs de renommée mondiale, le festival, Institution sous tutelle du ministère congolais de la Culture et des arts, est une biennale autour d'un thème précis qui se tient principalement, à Brazzaville, pendant au moins une semaine où se retrouvent artistes, producteurs, mélomanes, chercheurs, muséologues, musicologues, ethnologues, historiens, journalistes, touristes, etc. du monde entier pour échanger sur la musique dans sa dimension traditionnelle et moderne. Cet échange se manifeste sous les aspects festif et scientifique, au cours de spectacles, d'un symposium et d'un marché de la musique dénommé Musaf. Plusieurs partenariats y sont noués et de nombreux sites retenus pour, souvent, une centaine de spectacles avec des artistes du continent et ceux de la diaspora africaine.

Hier au stade Massamba-Débat, aujourd'hui au stade Félix-Éboué, avec une cérémonie d'ouverture toujours inspirée, et honorée par de grands groupes qui s'y produisent tels Brenda Fasi, Manu Dibango, Kelly Price, Bonga, P-Square, le rappeur congolais Passi, Extra-Musica, Papa Wemba, Koffi Olomidé, Rido Bayonne, Aragon, les Bantous de la Capitale, etc.

Depuis son lancement, le festival panafricain de musique, qui se déroule tous les deux ans, a toujours été placé sur des thèmes évocateurs, qui représentent tout un itinéraire, tout un symbole, confirmant la dimension historique de la manifestation. Première édition, en août 1996, «La musique africaine au service du développement», la deuxième en 1999 : «Tambour, instrument historique et source de la World music». La troisième édition en août 2001 eut pour thème : «Mille tambours à l'unisson pour une Afrique sans frontière», la quatrième, en 2003 : «Itinéraires et convergences des musiques traditionnelles et modernes d'Afrique» ; en 2005 on a célébré l'«Héritage de la musique africaine dans les Amériques et les Caraïbes» ; la sixième édition, en juillet 2007 a porté sur les «Musiques d'émancipation et mouvements de libération en Afrique et de la diaspora». Pour sa dixième édition en 2015, pour le mois de juillet prochain, le Fespan célébrera « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelle »

Ferréol Constant Patrick Gassackys

PEINTURE

Soixante-deux œuvres sur la femme exposées dans le hall de Ifc

Le public a envahi le hall de l'institut français du Congo, le 12 février, lors du vernissage de l'exposition dont le thème est plus qu'éloquent : **Regards sur la Femme. Organisé en Collaboration avec les ateliers Sahm, les oeuvres sont le résultat d'un appel à projet destiné aux artistes plasticiens et photographe de Brazzaville.**



La femme est omniprésente dans l'histoire de nos sociétés. Mère et compagne, la femme est devenue un acteur économique, social, politique, culturel, intellectuel à part entière. En Afrique, elle est porteuse d'un continent en marche, participant à la préservation de la paix, contribuant à l'éducation et à la santé pour tous, favorisant les droits humains et le développement. Ceci explique le choix du thème de l'exposition qui se prolongera jusqu'au

8 mars pour couronner la célébration Journée internationale de la femme.

« La femme est entrée dans le débat social et politique avec ses constats, ses combats et ses espérances. Avec les problématiques du genre ou de la parité s'est son rôle éminent de citoyenne qui est sollicité afin de poursuivre d'autres luttes, telles les libertés d'expressions, la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique », a déclaré

ré l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon. « C'est non seulement sa place dans la société qui a évolué, ce sont aussi les regards posés sur elle qui changent avec des nombreuses conquêtes qu'elle a rendues possibles par sa prise de responsabilité, par ses engagements, par les espoirs qu'elle suscite. Les artistes de tous les continents l'ont compris et ont fait évoluer eux aussi leurs regards sur la femme », a-t-il poursuivi.

Quarante artistes plasticiens, photographes et sculpteurs ont ainsi réalisé quatre-vingt-quinze œuvres que le jury a examinées avant de procéder à la sélection finale. Soit soixante-deux œuvres qui renseignent sur la complexité du travail d'artiste, notamment avec l'utilisation de différents matériaux, de différentes approches artistiques. Derrière ces œuvres, on peut découvrir la femme dans sa riche diversité : sa représentation dans son environnement immédiat, la vision minimaliste qu'on a d'elle, etc., sans compter ces images classiques de la femme symbole de fécondité, de la femme consubstantielle du pouvoir divin, de la femme source de créativité de la femme facteur de maturité ou de la femme vecteur d'espérance.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Remplaçant, Jules Iloki est entré en jeu à la 74e minute lors de la défaite de Nantes à Paris (0-2).

Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe de Monaco, vainqueur de Rennes (3-1). Ladislav Douniama était absent lors de la qualification de Guingamp à Yzeure (3-1). Christopher Missilou n'était pas dans le groupe de Brest, vainqueur aux tirs au but à

Metz (0-0, 4-3).

Sans Clevid Dikamona, blessé au genou, Le Poiré-sur-Vie est éliminé sur son terrain par Auxerre (1-1, 6-5).

Angleterre, 25^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi, titulaire et remplacé à la 90'+4, et Stoke City chutent à domicile face à Manchester City (1-4). Les Potters restent 10^e, à égalité

de points avec Newcastle.

Grèce, quart de finale aller de la Coupe

Delvin Ndinga, titulaire, et l'Olympiakos sont tenus en échec à domicile par l'AEK Athènes (1-1). Le match retour s'annonce difficile pour l'Olympiakos qui se rendra chez le leader de la deuxième division, le 5 mars.

Camille Delourme

Le Congo désormais 49^e au classement FIFA

Le pays a gagné douze places suite à sa performance lors de la 30^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui vient d'avoir lieu en Guinée Equatoriale.

Le parcours des Diables rouges à la CAN 2015 n'est pas passé inaperçu aux yeux de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Les exploits réalisés par le onze national congo-

lais lui ont valu la montée à la 49^e place du classement de l'instance dirigeante du ballon rond, au plan mondial. Les Diables, considérés comme les outsiders de la compétition voire de sa poule, sont en effet venus à bout du Gabon et du Burkina Faso, vice-champion d'Afrique 2013. Les deux Nations étaient mieux placées au classement, le Congo leur

a volé la vedette. Le onze national a par ailleurs terminé 5^e au classement de la coupe d'Afrique qui vient de prendre fin en terre Equato-guinéenne. Ce sont donc ces performances-là qui ont permis au Congo de gagner 12 places puisque jusqu'en janvier 2015, le pays était à la 61^e place. Le cap devrait être maintenu.

Rominique Nerplat Makaya

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le temps de reniement

Avec la publication récente du calendrier électoral fixant la présidentielle et les législatives au 27 novembre 2016, le compte à rebours a véritablement commencé pour Joseph Kabila. Pour ses partisans, l'heure est plutôt au repositionnement par rapport à cette échéance qui se rapproche à grande enjambée avec sa cohorte d'incertitudes par rapport aux lendemains de plus en plus incertains.



Le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange

Un air de fin de règne semble souffler sur l'édifice de la Majorité présidentielle à la veille de l'échéance tant redoutée du 19 décembre 2016 censée consacrer la fin constitutionnelle du mandat du chef de l'État, Joseph Kabila. Alors qu'hier, le camp présidentiel présentait des gages de stabilité et d'harmonie, chacun a désormais l'œil rivé sur le calendrier tout en s'interrogeant sur des lendemains pas toujours certains. Concerné au premier chef par cet enjeu majeur de la politique interne qu'est l'alternance proclamée en 2016, Joseph Kabila continue de cliquer sur le clavier de la tempérance pendant que ses affidés s'agitent, guidés par l'instinct de survie. Difficile de cerner la pensée du chef qui ne pipe mot sur le choix d'un éventuel dauphin encore moins sur sa perception en rapport avec le passage de témoin en 2016, laissant ainsi ses communicologues deviser là-dessus.

C'est dans ce climat d'incertitude avec des appréhensions nourries sur l'après-Kabila qu'évoluent actuellement les cadres de la Majorité désormais écartelés entre des intérêts divergents sur fond d'une quête effrénée de repositionnement. Dans ce regroupement politique, avec sa mosaïque des partis politiques affiliés et alliés, la trahison tend de plus en plus à s'ériger en règle et la loyauté, en une exception. Sans état d'âme, plusieurs cadres du camp Kabiliste ont retourné leur veste au moment où l'on s'attendait le moins. Ils ont trahi le serment de fidélité qu'ils ont voué à l'autorité morale et marché sur l'idéal politique qu'ils avaient précédemment défendu bec et ongle. L'ambiguïté de leur discours et leur attitude de plus en plus embarrassante sont symptomatiques d'une rupture de confiance. Sans plus.

Un retournement qui est loin d'être innocent puisque motivé par la crainte de continuer à miser sur un chef de l'État que l'on sait déjà partant avec, à la clé, l'idée de conserver les chances de rebondir lorsque la « Kabilie » ne sera plus qu'un lointain souvenir. De la volte-face du tandem Moïse Katumbi-Gabriel Kyungu à l'escapade de Francis Kalombo en passant par la fugue de Jean Claude Muyambo, l'indocilité de Bernadette Tokwaulu ou encore le bagout aux accents gauchistes de Vano Kiboko, de quoi affirmer que l'unicité des vues n'est plus la règle dans la famille politique du chef de l'État.

Les sons discordants entendus sur la problématique de la révision constitutionnelle sur fond de remous sur le projet controversé de la loi électorale laissent entrevoir des fissures dans l'édifice de la Majorité déjà laminée par la guerre des clans. Alors que les dés étaient jetés pour fédérer toutes les forces autour de l'objectif ultime qu'était de donner un coup de fraîcheur à une Constitution de 2006 devenue anachronique par rapport à l'évolution des données sociopolitiques, le MSR de Pierre Lumbi, l'un des partis phares de la Majorité, s'y est interposé autant pour le Code

électoral vis-à-vis duquel il a observé une certaine distance. Une volte-face qui a fait bouler de neige avec un effet contagieux sur des leaders politiques jusque-là considérés comme disciplinés.

Le dernier carré

Alors qu'il y a quelques années, les mêmes cadres de la Majorité se positionnaient en défenseurs acharnés de la cause de leur regroupement politique dont ils soutenaient les options, ils ont poussé l'outrecuidance à l'extrême en n'écoulant que la voix de leur propre raison. Par ces temps qui courent, le fait de s'afficher en tant que membre à part entière de la Majorité présidentielle relève désormais d'une gêne à peine dissimulée. On est bien loin de la période faste où les « Kabilistes » rivalisaient d'ardeur en étalant toute la démesure de leur attachement aux idéaux de la Majorité. Le cercle s'est finalement rétréci autour de Joseph Kabila. Ce dernier n'aura compté autour de lui que des adulateurs de la pire espèce prêts à le lâcher à la première occasion lorsque tout se gâte. Dans cette cacophonie rendant quasi inaudible l'idéal politique de la Majorité, étouffé par les relents contestataires de certains de ses cadres en rupture de ban, il reste encore un petit noyau des fidèles qui tiennent la dragée haute en continuant à servir loyalement le chef de l'État sans arrière-pensée.

Autant il faut saluer le courage de ceux qui, pour une raison ou une autre, ont décidé de se désolidariser de la Majorité présidentielle, autant il faut aussi reconnaître le mérite de ceux qui sont restés fidèles au Rais. Même si une certaine opinion jette l'anathème sur certains d'entre ces fidèles du chef, présentés comme les stratèges de l'après-2016 et à qui l'on attribue à tort ou à raison la paternité dudit texte de loi, celui-ci a cessé d'être personnalisé à partir du moment où il avait franchi le seuil de deux chambres législatives quand bien même provenant du gouvernement et endossé par celui-ci.

À tout prendre, il y a lieu de considérer que la guerre des tranchées à laquelle se livrent les bonzes de la Majorité présidentielle sur fond des coups bas et d'intrigues a un revers : la fragilisation de l'autorité morale. Là où les uns se préoccupent de conserver leurs positions, les autres voient les lendemains. Tous, pour ainsi dire, se retrouvent dans des postures particulières que requiert l'enjeu de l'après-Kabila. À ceux qui se sont déjà déterminés dans ce débat par rapport à leurs convenances personnelles, il y a lieu de respecter leur choix. Est-il qu'il y a des moments dans la vie des humains où des valeurs telles que la fidélité, la loyauté et le respect des engagements prennent l'ascendance sur des considérations d'ordre personnel. De quoi donner matière à réflexion.

Alain Diasso

CALENDRIER GLOBAL DES ÉLECTIONS

Le président élu prêtera serment le 20 décembre 2016

Selon le chronogramme établi, les scrutins législatifs et présidentiel combinés sont prévus pour le 27 novembre 2016.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a publié, le 12 février, au quartier général de cette institution d'appui à la démocratie le calendrier global des élections pour le processus électoral 2014-2016. Selon ce calendrier, le chef de l'État qui sera élu lors des scrutins du 27 novembre prêtera serment le 20 décembre

2016. Alors que la publication des résultats de l'élection présidentielle est fixée au 17 décembre 2016.

La publication des résultats provisoires de l'élection des députés nationaux, qui seront élus le même jour que le président de la République, sera faite le 27 janvier 2017, alors que l'installation de l'Assemblée nationale est fixée au 13 mars 2017. Le calendrier publié par la Céni prévoit la campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives, du 27 octobre au 25 novembre 2016.

Les élections à la base et les arriérés électoraux

Dans le cadre de ce processus, la Céni a également prévu, au 7 mars 2016, le scrutin des maires et maires adjoints, alors que les gouverneurs et les vice-gouverneurs, qui seront élus le 31 janvier 2016, seront investis le 21 février 2016.

Les scrutins des conseillers urbains, des bourgmestres et des chefs de secteurs sont prévus pour le 20 janvier 2016. Ces opérations seront suivies, du 27 au 29 janvier 2016, de la campagne électorale des gouverneurs et vice-gouverneurs dont l'agrégation et annonce des résultats provisoire de vote seront faites le 31 janvier 2016.

Entre-temps, la campagne électorale pour les députés provinciaux est prévu du 24

septembre au 23 octobre 2015 et celle des candidats conseillers communaux et des secteurs/chefferies, du 9 au 23 octobre 2015. Le jour de vote est le même, le 25 octobre 2015, pour les députés provinciaux



Un électeur introduisant son bulletin de vote dans l'urne à Walikale en novembre 2011

ainsi que les conseillers communaux et des secteurs/chefferies dont l'installation des institutions (assemblées provinciales, conseils communaux et conseils locaux) se fera du 25 décembre 2015 au 23 janvier 2016. Et le sénat sera installé du 1er février au 1er mars 2016.

Un calendrier qui répond à un triple objectif

Le calendrier publié répond, selon le vice-président de la Céni, à un triple objectif, alors qu'il permet d'assurer la régularité des élections. Ce chronogramme permet également d'apurer les arriérés électoraux de 2005 et 2011 et de convoquer l'élection présidentielle dans le respect de la Constitution, en 2016.

La Céni, qui a exprimé sa volonté de jouer sa partition et qui a estimé avoir déjà commencé à faire son travail, ne s'est, par ailleurs, pas évité de relever certaines contraintes financières et matérielles qui dépendent des partenaires dont le législateur et le gouvernement. Car il faudra notamment publier la loi électorale, actualiser le plan de décaissement, mettre à la disposition de la Céni la liste des entités territoriales décentralisées et des entités territoriales déconcentrées, etc. À la lecture de cette situation, toutes les parties prenantes devront jouer pour le respect de ce calendrier.

Lucien Dianzenza

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Mise en application de deux phases en 2015

La primature de la RDC vient de confirmer ses prévisions de 10,4 % pour l'exercice en cours.

Dès le mois d'avril, l'on devrait avoir les estimations préliminaires sur la base des réalisations de production des premiers mois de l'année 2015, a insisté le cabinet du Premier ministre de la RDC. La production devrait d'ailleurs profiter d'un cadre macro-économique stable, avec une situation maîtrisée de l'inflation.

Pour cette année, l'un des grands événements attendus sera bien entendu l'entrée en production du Parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. Il faut rappeler que la première phase concerne la dimension strictement agricole du projet reposant essentiellement sur la production des graines destinées à la consommation humaine et aux aliments de bétail. En rapport à cette

phase, la récolte est annoncée au plus tard en avril 2015.

Enfin, sur le plan industriel, l'on projette également la production des légumes sur un espace estimé à près d'un milliard d'hectares à raison de 500 tonnes par jour et de 5 fermiers par hectare. Cette deuxième phase qui est industrielle va permettre de créer 5 000 emplois directs.

Au-delà, les efforts vont se concentrer sur le renforcement de la production des œufs, des poules et de la viande. Toujours sur le volet industriel, il convient de rappeler l'érection progressive d'une véritable plate-forme de distribution pour permettre aux entrepreneurs congolais de s'approvisionner en produits agricoles. L'on parle ainsi de la création pour la première fois en RDC d'un marché international répondant à tous les défis de modernité.

Laurent Essolomwa

JEUX AFRICAINS 2015-FOOTBALL

LA RDC reçoit le Burundi le 21 février

Les Léopards football de moins de 23 ans accueillent, le 21 février, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, les Hirondelles du Burundi, en match aller des éliminatoires des onzièmes Jeux africains 2015.

Pour la rencontre du 21 février contre le Burundi, le patron du staff technique des Léopards U23, le sélectionneur Médard Lusadisul Basilua (qui est aussi entraîneur de Sanga Balende) a rendu publique une liste de cinquante-trois joueurs évoluant aussi bien au pays qu'à l'étranger. De cette liste, Médard Lusadisul devra en retenir vingt-trois pour le match du 21 février.

Il s'agit des gardiens de but Ntoya Matondo (AC Sodidraf), Landu Makiese (AS VClub), Joseph Bulayima (Lupopo), Mambombo (FC MK), Mutshi Nenu (Lubumbashi Sport), Mbimba (FC Shark XI). Les défenseurs pré-convoqués sont Bangala litombo (DCMP), Ruddy Makwekwe Kupa (AS VClub), Chancel Mbemba Mangulu (Anderlecht/Belgique), Marcel Tisserand



Léopards de moins de 23 ans (photo d'archives)

(Toulouse/France), Mickis Mina (TP Mazembe), Anthony Walongwa (FC Nantes/France), Presnel Kimpembe (PSG/France), Tshiamala Kabongo (Sanga Balende), Mwamba Saleh (JS Groupe Bazano), Mwamba Nzambi (Lubumbashi Sport), Ngoy Mulunda (FC Lupopo), Christian Manitu (DCMP), Lomalisa Mutambala (AS VClub),

Bafola Dido (AS VClub), Kasongo (CS Don Bosco), Omenuke Mfulu (Reims/France) et Otshudi Yomi (Arc-en-ciel).

Les milieux présélectionnés par Médard Lusadisul sont Nelson Munganga Omba (AS VClub), Ava Dongo Sisoko (DCMP), Neeskens Kabano (Sporting Charleroi/Belgique), Luyindama Nekadio (Sanga Balende), Lema

Mabidi (AS VClub ou CS Sfax/Tunisie), Mujinga Glodys (AS VClub), Oloko Ondjaya (Sanga Balende), Mbala Blada (FC MK), Melia Mechak (TP Mazembe), Rachidi Asumani (Rojolu), Kamoko Masasi (Racing Club de Kinshasa) et Niangana Mputu (Arc-en-ciel).

Enfin, les attaquants qui font partie de la liste des cinquante

sont Kabangu Dark (DCMP), Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (TP Mazembe), Ushindil wa Kubanza (CS Don Bosco), Katalay Ipumbu (AS VClub), Emomo Ngoy Eddy (DCMP), Bongonga (Arc-en-ciel), Kalombo Diba Milimo (FC Renaissance du Congo), Musingu Bazola Tempo (DCMP), Manzia Budjet (Dukla Prague/République Tchèque), Mukenga Mukendi (Cara/Congo Brazzaville), Bukasa (Sanga Balende), Sindani Ricky (Arc-en-ciel), Mbombo Yannis (AJ Auxerre/France), Mbelu (TP Mazembe), Kinkela (Lubumbashi Sport), Mombo (FC MK), Kiala (Toulouse/France) et Alongo Ndombe (Arc-en-ciel).

Rappelons que les onzièmes Jeux africains auront lieu, du 18 au 31 juillet, à Brazzaville en République du Congo, sur décision prise en 2011 par le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Ce sera pour la deuxième fois que cette ville abritera les Jeux Africains après les Jeux inauguraux de 1965.

Martin Engjimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

CSS confirme les signatures de Lema et Sentamu, V.Club rejette

Le milieu relayeur international RD-congolais, Chiquito Lema Mabidi, n'est pas revenu à Kinshasa avec les Léopards au retour de la Guinée Équatoriale après la médaille de bronze remportée à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015.

Le joueur de V.Club de Kinshasa a pris son avion pour Sfax en Tunisie. Et il n'est pas le seul joueur des Dauphins Noirs à avoir choisi le Cercle Sportif Sfaxien (CSS) pour poursuivre sa carrière, il y a aussi l'attaquant international ougandais Yunus Sentamu. Et leur présence au club sfaxien est confirmée sur le site officiel de cette équipe. Les deux joueurs sont officiellement enregistrés à la Fédération tunisienne de football. Au fait, le CSS indique que ces deux joueurs font désormais partie de l'effectif du club sur décision de la Fifa. Notons que bien avant la CAN, les photos de ces deux joueurs en train de parapher leurs contrats ont été publiées sur la toile, mais V.Club avait démenti tout transfert de leurs joueurs. Aujourd'hui alors que Lema et Sentamu sont à Tunis, le club vert et noir de Kinshasa campe sur sa position, affirmant qu'aucun accord a été trouvé entre les deux parties sur ces transferts.

Étonné, le secrétaire sportif du club, Patrick Banichay, a déploré la décision prise par le juge unique de la Fifa. «Il est tout à fait malheureux qu'une instance de la trempe de la Fifa prenne des décisions aussi importantes d'une façon aussi légères qu'on ne peut tolérer», a-t-il déclaré à la presse. Et il fait savoir que la Fifa a demandé à la Fédération congolaise de football association (Fécifa) de se justifier pour n'avoir pas envoyé les contrats de transfert international des joueurs concernés à la Fé-

dération tunisienne. Patrick Banishayi dit qu'il s'attendait plutôt aux sanctions de la part de la Fifa à l'égard des joueurs qui ont fait des «déclarations mensongères», selon lesquelles ils n'avaient jamais signé avec V.Club. Lema Mabidi aurait déclaré au CS Sfaxien qu'il était un joueur amateur au sein



Lema Mabidi

de V.Club. «Nous déplorons ce qui est rendu comme décision et dont les soubassements nous semblent être biaisés. Il n'a jamais été question pour la Fécifa de refuser d'une manière délibérée de transférer un joueur qui est sous contrat parce qu'il a signé un autre sus-contrat sous pression ou sous corruption. Est-ce qu'on peut faire ça avec un joueur sous contrat avec un club d'Europe? Nous pensons qu'il y a deux poids deux mesures. Nous irons en appel à la décision du juge unique de la Fifa», a souligné Patrick Banishayi. C'est donc une affaire à suivre.

M.E.

SITUATION HUMANITAIRE

Plus de 6 millions de personnes en crise alimentaire en RDC



Enregistrement des déplacés dans un camp

Les démunis sont répartis dans la quasi-totalité des provinces du pays.

Les dernières analyses du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour le premier semestre 2015, citées par le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), ont révélé qu'en RDC, environ 6,5 millions de personnes sont en crise alimentaire et des moyens d'existence aigüés et ont besoin d'une assistance. Ocha a également souligné que dans le cadre du Plan de réponse humanitaire 2015, près de 2,5 millions de personnes en situation de crise alimentaire sont ciblées pour un budget de 182,3 millions de dollars américains, soit un peu plus de 26% du montant global de l'appel. Par ailleurs, des experts en sécurité alimentaire cités par la même agence onusienne ont noté que le nombre total de personnes en crise alimentaire et des moyens d'existence aigüés a baissé de près

de 7% par rapport au second semestre de l'année dernière. Cependant, le nombre de personnes en situation d'urgence a augmenté de plus de cinq cent mille. Selon Ocha, ces personnes sont principalement localisées dans les provinces de l'Est, qui sont touchées par des violences armées. Il s'agit du Katanga (le triangle de la mort : Manono - Mitwaba - Pweto), du Maniema (Punia), du Sud-Kivu (Shabunda) et de la Province Orientale (Irumu). Le bureau onusien a souligné qu'en dehors des zones affectées par des conflits, seule la zone de Djera, dans la Province de l'Équateur, est en phase d'urgence suite à la crise liée à l'épidémie de la maladie à virus Ébola. Pour les autres provinces notamment du Centre et de l'Ouest, a-t-il poursuivi, les maladies de cheptel et des cultures ainsi qu'un contexte général de pauvreté sont parmi les facteurs déstabilisant la sécurité alimentaire des ménages.

Lucien Dianzenza

HUMEUR

Clin d'œil sur la gestion des ordures ménagères dans nos villes

Disons-le sans complaisance, cette gestion n'est pas du tout satisfaisante. Que ce soit à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie, Owando, Ouesso, Nkayi ou Impfondo, et même dans les communautés urbaines nouvellement créées, le traitement des ordures ménagères est un vrai casse-tête pour les pouvoirs publics en général et les services municipaux en particulier.

Sans se perdre dans le labyrinthe des définitions, on peut entendre par ordures ménagères, des déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages et des déchets des activités économiques collectés dans les mêmes conditions. Et par gestion d'ordures ménagères, le processus qui intègre à la fois la production des déchets, leur traitement et la réduction des pollutions qu'ils engendrent. Où trouve-t-on ces ordures ?

On peut les trouver, disons-le sans gêne, dans des décharges publiques laissées à ciel ouvert dans divers endroits de nos villes : rues et avenues, devant les habitations, arrangées dans des poubelles artisanales et archaïques, dans les marchés et placées dans des bacs qui débordent, dans les cours des habitations entassées dans un coin, etc. Quel spectacle !

Par le passé, dans la ville de Brazzaville par exemple, chaque matin des véhicules de la mairie sillonnaient des quartiers pour le ramassage des ordures produites par des ménages. Aujourd'hui, cela n'existe plus. D'où l'inquiétude des citoyens et leur prière pour que des solutions soient trouvées vu la forte montée démographique dans nos villes et leur explosion non contrôlée. Au regard de l'évolution des choses, il faut craindre des maladies et des risques sur le plan environnemental.

Où sont les services municipaux ou d'hygiène ?

Cette question fâche. Et par manque de politique municipale de la gestion des déchets ménagers, des alentours de certaines écoles sont transformés en décharges sauvages publiques, le cas du lycée technique commercial à Pointe-Noire où la clôture côtoie des ordures sans que personne ne sente interpellée.

Que dire des bars, buvettes et restaurants de fortune entourés des tas d'ordures ménagères alors que les chefs de quartiers devaient se sentir concernés et arrêter ce spectacle désolant.

Alors pourquoi ne pas privilégier l'option du partenariat municipalité-privé avec, en toile de fond, une solution durable à cette question. Et cela permettra sans nul doute à nos villes de disposer des services réguliers de collecte et de traitement des ordures ménagères. Les sociétés de ramassage d'ordures ménagères deviennent une urgence.

Faustin Akono

Les artisans de Pointe-Noire désormais pris en charge médicalement

L'Association pour le développement économique du Congo (Adeco) et la direction interdépartementale de l'Artisanat de Pointe-Noire et du Kouilou ont scellé, le 12 février à Pointe-Noire un partenariat visant la prise en charge médico chirurgicale des artisans.



<Sans données à partir du lien>

Aimé Magloire Boukaka, Président directeur général (PDG) de l'Adeco et Célestin Nguimbi, directeur interdépartemental de l'Artisanat de Pointe-Noire et du Kouilou ont paraphé cet accord de partenariat en présence des responsables administratifs concernés et des artisans.

Un accord de partenariat qui permettra à l'artisan d'avoir une santé saine par une prise en charge médico chirurgicale, susceptible de pallier tant soit peu aux difficultés de santé majeures émanant de diverses pathologies.

La pédiatrie, la médecine générale, la chirurgie, la gynécologie sont les domaines de la santé pour lesquels l'Adeco assure la prise en charge medico chirurgicale par le biais de sa clinique. Celle-ci, va ainsi accueillir les artisans, leurs familles, ainsi que le personnel de l'administration de l'artisanat, souscripteur et dési-

reux de bénéficier des soins de l'Adeco. Chacun devra justifier au préalable à la consultation son adhésion à l'accord par un carnet familial, la carte ou attestation professionnelle ou l'attestation de présence au poste. Conditionnée aussi par une modique contribution mensuelle, ce protocole offre de nombreux avantages aux patients, notamment la réduction de près de 50% de frais d'échographie, des examens de laboratoire, des interventions chirurgicales...

Les directeurs départementaux de l'Agence nationale de l'artisanat de Pointe-Noire et du Kouilou, des Petites et moyennes entreprises et les responsables du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (GIAC) ont assisté à la signature de l'accord dans les locaux de la direction départementale de l'artisanat.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

La troisième journée s'annonce plus déterminante

Après avoir livré au moins un match chacune, les équipes engagées au championnat départemental de Pointe-Noire saison sportive 2014-2015 feront leur deuxième sortie pour les unes et troisième pour les autres les 14 et 15 février au stade Enrico Mattéi à Mvou-Mvou dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire

Ces confrontations s'annoncent très déterminantes pour toutes les équipes vu le nombre de places qualificatives au championnat national cette saison après le retrait d'Inter club senior homme et Munisport junior et senior dame. En effet, Pointe-Noire n'aura plus que trois places au championnat national chez les seniors hommes, deux places en seniors dames, deux en juniors dames et trois chez les juniors hommes, d'où l'obligation des résultats s'imposent à toutes les équipes afin de figurer parmi les meilleures.

C'est ainsi que les équipes qui ont bien entamé leur compétition veulent s'affirmer tandis



Un extrait du match de handball au stade Enrico Mattéi

que les perdants des deux premières journées veulent aussi se rattraper. En senior homme, Patronage est seul en tête du peloton avec 4 points après avoir battu respectivement Munisport et Cheminots1. Les champions en titre affrontent lors de la troisième journée, le Centre de formation de handball (CTAHB)

qui joue sa deuxième saison. L'opération sera peut-être plus facile pour Patronage qui entend conserver son titre mais, le Centre de formation qui jouera son premier match aura son mot à dire. Les techniciens de cette équipe qui ont déjà vu jouer l'adversaire lors de ses deux premières sorties auront les ar-

guments justes pour le contrer. Rappelons que dans cette catégorie, six équipes sont engagées. Il s'agit de : Patronage, Munisport, AS Cheminots1 et 2 ASOC et CTAHB.

Chez les seniors dames, quatre équipes restent en lice après le retrait de Munisport. Ces équipes sont : AS Cheminots,

Patronage, Tié Tié sport et Banko sport. Après donc une sortie chacune, Cheminots et Tié Tié sport ont deux points tandis que le compteur de Patronage tenant du titre et Banko est à zéro. Cette journée donne l'opportunité à ses deux dernières de se racheter. Patronage qui a perdu son ossature de l'année dernière sera opposée à Tié Tié qui tient à rééditer l'exploit de la première journée alors que Banko recevra AS Cheminots vainqueur de Patronage lors de la première journée. Ces dames de Cheminots sont déterminées à retrouver le championnat national après plus d'une décennie. Chez les juniors dames enfin, TiéTié sport vainqueur contre ASOC lors de la première journée sera opposée à Banko qui cherchera à sauver sa face après une première journée ratée. Rappelons qu'en catégorie junior dame, il y a aussi quatre équipes engagées notamment, Banko, TiéTié, Asoc et Atlantique. Les équipes engagées en catégorie junior sont : Asoc, CTAHB et AS Cheminots.

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ

Le personnel médical formé sur la qualité et la sécurité des soins

Le but de l'atelier organisé le 12 février à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire est de perpétuer la formation continue des agents de l'hôpital.

Le séminaire qui a regroupé les agents de l'hôpital général Adolphe Sicé et ceux de l'hôpital de base de Tié-Tié a porté sur les bienfaits de la qualité des soins dans un établissement hospitalier avec pour thème principal : « Gestion et impact du linge hospitalier dans un établissement de santé ».

À travers les sous thèmes tels « la démarche qualité et sécurité des soins », développé par Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe Sicé et le « Rôle du linge hospitalier » par le Dr Diembi, les séminaristes ont ainsi acquis des bases théoriques non négligeables et des outils nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'environnement hospitalier. Ce fut également un moment de partage d'expérience entre hôpitaux, notamment l'hôpital général A. Sicé et l'hôpital de base de Tié Tié.

« Certes, la technique permet d'assurer une bonne qualité bactériologique, encore faudrait-il que le personnel soit formé à ces tâches et qu'il puisse suivre de façon permanente des recyclages. C'est à ce prix que la prévention de infections nosocomiales éventuellement véhiculée par le linge sale hospitalier », a dit Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe Sicé.

Pour montrer l'importance du sujet de la formation, la directrice de l'hôpital général Adolphe-Sicé a mis à la disposition des séminaristes des statistiques édifiantes relevées en Europe sur la question. « Le Centre européen pour la prévention



Une vue des agents de la buanderie crédit photo «Adiac»

et le contrôle des maladies (ECDE) a estimé que les infections associées aux soins atteignent 5% des patients hospitalisés soit 4,1 millions de patients par an dans l'Union européenne. L'ECDE a aussi avancé le nombre de 37 000 décès chaque année suite à ces infections », et d'ajouter : « la tendance est peut être plus importante dans les pays en voie de développement comme le nôtre. »

La visite des installations de la nouvelle buanderie de l'hôpital général Adolphe Sicé a mis fin à l'activité. Désormais installés dans des locaux commodes, les agents de la buanderie travaillent avec dévouement et volonté avec pour leitmotiv rendre le linge propre pour l'usage.

Jean-Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, Albert Mahounga, conseiller à la santé du préfet de Pointe-Noire, Casimir Ondonda, directeur de l'hôpital de base de Tié Tié ont également pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

CONSOMMATION

Le pain vendu dans des conditions peu hygiéniques

Le constat est alarmant, à Pointe-Noire, le pain se vend dans des conditions peu hygiéniques et sa distribution à tout point de livraison se fait généralement dans des véhicules de transports en commun, des brouettes et même sur des motocycles.

Le pain est un produit de première nécessité et donc un aliment accessible au plus grand nombre de personnes. Malheureusement, le constat fait est qu'à Pointe-Noire, la plupart des vendeurs de pain n'obéissent pas aux règles d'hygiène que ce soit dans la conservation ou encore dans la distribution du pain. Ce qui est le plus troublant d'ailleurs, la distribution du pain se fait dans les véhicules du transport en commun, dans les brouettes, les cuvettes et même sur des motocycles.

En effet, dans cette ville, le pain est vendu partout et généralement sans emballage, dans les différents marchés de la place, aux abords de trottoirs, dans les rues et avenues des quartiers, ce qui l'expose à la poussière et aux microbes. À cela s'ajoute sa manipulation à chaque fois qu'une personne veut s'en acheter. « Le pain se vend n'importe où et même par n'importe qui dans des conditions peu hygiéniques, il est donc indispensable que soit mise en place une équipe de services d'hygiène qui aura



Vendeur de pain ambulancier, crédits photo «DR»

pour charge de veiller à la bonne tenue et pratique des règles d'hygiène dans le secteur du commerce et plus particulièrement avec la vente de pains», raconte bon nombre de ponténégrins. Rappelons que cette situation dure depuis longtemps et les sociétés de panification sont également mises en cause. Car il y a quelques mois, le directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes avait lors d'une mission de contrôle interpellé des boulangeries insalubres dont la farine était même gardée non loin des latrines.

Hugues Prosper Mabonzo

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en Eurocoupe

Eurocoupe, 6^e journée, groupe J

Limoges rate le coche sur son parquet : alors qu'une victoire suffisait au CSP face au Khimki Moscou, Limoges s'incline face aux Russes (72-86). Nobel Boungou Colo a pourtant montré la voie avec 17 points (7/12 aux tirs et 3/3 aux lancers-francs), 5 rebonds (dont 4 défensifs), 4 passes décisives, 2 balles récupérées, 2 contres subis, 1 faute commise pour 5 subies et +22 d'évaluation en 33 minutes. Le CSP Limoges termine donc 3^e du groupe derrière le FowTown Cantu, qui double le champion de France avec +5 au goal-average.

Eurocoupe, 6^e journée, groupe M

Le Paris-Levallois créé l'exploit en s'imposant sur le parquet du Besiktas Istanbul (77-71). En 10 minutes, Giovan Oniangü a délivré une passe décisive et subi une faute pour une évaluation de +1.

Les Parisiens terminent à la deuxième place de leur groupe.

Camille Delourme

FOOTBALL

L'AC Léopards de Dolisie peaufine sa préparation à Douala

Le stage de dix jours dans un centre de formation de Douala, au Cameroun, confirme la volonté des dirigeants de hisser les Fauves du Niari au podium des compétitions africaines.

Excepté du tour préliminaire de la Ligue africaine des champions pour la première fois, depuis qu'il participe en compétition africaine, l'Athlétic club Léopards de Dolisie n'entrera en lice qu'à l'étape des seizièmes de finales. Il faudra donc attendre le vainqueur du match Gor Mahia du Kenya-CNAPS sport de Madagascar pour connaître le nom de son futur adversaire. Les matchs étant prévus le week-end du 13, 14 et 15 mars pour l'aller puis le retour le 5 avril au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie. Depuis le tirage au sort, le président des Fauves du Niari, Rémy Ayayos Ikounga, a à cœur l'ambition de préparer sérieusement cette compétition en vue de permettre à son équipe de franchir encore d'autres paliers. Si l'AC Léopards de Dolisie a déjà remporté la Coupe de la Confédération en 2012 puis disputé une demi-finale de cette même compétition l'année dernière, il n'a cependant pas été en mesure de rééditer les mêmes performances en Ligue africaine des champions. En deux participations dans cette compétition, l'AC Léopards court derrière une qualification pour les demi-fi-



Les Fauves du Niari (photo Adiac)

nales. Il a échoué à la porte du dernier carré en 2013 avant de connaître un autre revers, en huitième de finale en 2014. Le stage de Douala, qui débute ce lundi, pourrait être la réponse que

les dirigeants veulent donner pour relever ce défi. Avec un effectif au complet, les joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations

pionnat national pour être plus en jambes le jour des seizièmes de finale. Rappelons qu'il aura fallu la troisième expérience en

étant de retour, les Fauves du Niari ont dix jours de concentration loin de leur base pour peaufiner leur cohésion sous la direction de leur nouvel entraîneur Lamine N'Diaye. Juste après, ils enchaîneront les matchs du cham-

coupe africaine de la Confédération pour voir les protégés de Rémy Ayayos Ikounga se hisser sur le toit de l'Afrique en 2012. C'est ce qu'espèrent ses dirigeants.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

L'Afrique peut-elle relever le défi de l'extrémisme ?

Plus les jours passent, plus il devient évident que l'Afrique se trouvera confrontée, dans les années à venir, aux crises régionales récurrentes que génère la combinaison explosive d'extrémismes religieux, de trafics en tout genre, de tensions politiques et sociales, de convoitises extérieures. Ceci alors même que le continent accélère sa marche vers le développement durable avec une poussée démographique constante, une exploitation rationnelle de ses ressources naturelles, l'émergence de classes moyennes ambitieuses, un taux de croissance économique élevé.

D'où la question suivante qui ne tardera pas à s'imposer comme la plus importante pour les peuples qui vivent sur ce continent : l'Afrique peut-elle gérer les crises qui se multiplient avant que celles-ci ne bloquent le bond qui la projette en avant ?

Disons d'emblée que ce ne sera réellement le cas que si les Afri-

cains eux-mêmes s'organisent pour combattre les mauvais démons qui les menacent aujourd'hui. Croire que des interventions extérieures comme celles que mène présentement la France au Sahel ou en Centrafrique la préserveront durablement est une illusion qui risque de lui coûter cher car ces actions ne résoudront durablement aucun problème même si elles permettent de relâcher un instant la pression. À terme, sans doute très rapproché, le poids militaire et financier de ces interventions s'avèrera tel qu'un retour en arrière sera inévitable avec comme conséquence immédiate l'aggravation des tensions sur le terrain.

Ajoutons à ce qui précède, quitte à nous répéter une fois de plus, que la solution de rechange présentée par le déploiement d'unités militaires constituées par la communauté internationale via l'Organisation des Nations unies ne peut qu'aggraver le mal au lieu de le combattre. On en a une preuve accablante avec la Monusco, installée depuis plus de

quinze ans en République démocratique du Congo mais qui s'est révélée incapable de protéger efficacement les populations de l'Est, qui n'a pas mis fin aux trafics illicites de produits rares, qui s'est elle-même distinguée à maintes reprises par le mauvais comportement de ses soldats comme de ses cadres.

La seule réponse adaptée que l'on puisse apporter au problème posé par l'extension des conflits régionaux est celle qui se dessine actuellement en Afrique centrale avec la constitution d'une force régionale constituée d'unités nigériennes, tchadiennes, camerounaises, nigériennes. Connaissant bien le terrain sur lequel elles manoeuvrent, commandées par des hommes rompus aux techniques du combat de proximité, reconnues comme légitimes par les populations qu'elles sont chargées de protéger, ces unités ont une réelle capacité de vaincre. Et dès lors que les gouvernements s'accordent pour agir de concert, elles ont toutes les chances de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Le problème qu'il convient de résoudre si l'on veut qu'elles ramènent la paix là où celle-ci se trouve menacée est de nature financière et technique : financière parce que ces opérations coûtent cher, technique parce que les armes et les moyens nécessaires sont notoirement insuffisants compte-tenu de la puissance de feu des milices de Boko-Haram. Et c'est sur ce terrain que la communauté internationale devrait intervenir sans délai en mobilisant les ressources de toute nature qui permettront à la force africaine ainsi mise sur pied de neutraliser les milices extrémistes qui mettent le nord du Nigéria en coupe réglée.

Le temps est venu pour l'Afrique d'expliquer à ses partenaires qu'elle est capable de se défendre elle-même dès lors qu'elle dispose des moyens nécessaires, de leur rappeler aussi qu'ils sont largement responsables des drames qui l'affectent aujourd'hui et par conséquent ont des obligations auxquelles ils ne sauraient se soustraire.

Jean-Paul Pigasse